



SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT ANNUEL

2023



RAPPORT ANNUEL 2023

Ce rapport annuel constitue un survol des activités policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Toutes les données présentées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Remerciements

Le comité du rapport annuel tient à remercier le personnel de toutes les unités du SPVM qui a contribué à la collecte de données et à la transmission des informations pour la production de ce rapport.

**Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2024**
ISBN 78-2-922389-69-2



Navigation interactive

1. Dans la table des matières, cliquez sur le contenu que vous souhaitez consulter.
2. Cliquez aussi sur les hyperliens pour accéder à des contenus supplémentaires en ligne.
3. Pour revenir à la table des matières en cours de lecture, cliquez sur l'icône apparaissant au bas de chacune des pages.



TABLE DES MATIÈRES

2 Mot du responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal

3 Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

4 Mission du SPVM

5 Notre environnement et les populations montréalaises

6 Priorités 2023 du SPVM

6 Attraction, recrutement et rétention

6 Rapprochement avec les communautés

6 Lutte contre la violence armée

7 Rétrospective des initiatives et événements majeurs de 2023

8 Portrait de l'année 2023

8 Statistiques démographiques

12 Demandes d'intervention

16 Infractions au Code criminel

29 Statistiques opérationnelles

31 Sécurité routière et règlements de la circulation

37 Statistiques administratives

39 *Loi sur la police*

43 Annexe : Tableaux détaillés sur la criminalité



Mot du responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal

LES MEMBRES DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM) TRAVAILLENT SANS RELÂCHE À RENDRE NOTRE VILLE PLUS SÉCURITAIRE EN PROTÉGEANT LA VIE ET LES BIENS DE SES CITOYENNES ET DE SES CITOYENS. À TITRE DE RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF, JE TIENS À REMERCIER L'ORGANISATION, AU NOM DE TOUTES LES POPULATIONS MONTRÉALAISES.

Le travail exceptionnel réalisé au quotidien permet, entre autres, d'assurer la sécurité ainsi qu'une cohabitation harmonieuse. Une baisse significative de la violence armée a d'ailleurs pu être observée en 2023 dans notre métropole.

Je veux en outre souligner la collaboration fructueuse du SPVM avec les milieux communautaires et institutionnels, notamment dans les dossiers sociaux, ainsi que la contribution à faire de Montréal une ville toujours plus accueillante et inclusive.

En parallèle, je me réjouis de la mise en œuvre du projet Immersion MTL, qui offre aux recrues du SPVM l'occasion de vivre des expériences immersives dans différents environnements sociaux. Cette façon de créer des ponts entre les diverses communautés montréalaises et la police ne peut que renforcer le lien de confiance.



C'est un bel exemple de la volonté du SPVM de miser sur le rapprochement avec les populations, l'écoute et la prévention. Cette vision est parfaitement alignée avec le Modèle montréalais pour une ville sécuritaire que nous avons élaboré.

Merci à toutes les équipes du SPVM, policières et civiles, qui s'investissent jour après jour dans le développement de ce nouveau modèle et qui travaillent à trouver un juste équilibre entre prévention et répression.

Merci également au directeur Fady Dagher pour sa première année à la tête du SPVM. Je suis convaincu que son leadership mobilisateur et son ouverture à essayer de nouvelles façons de faire ne peuvent que bénéficier à tout le Service ainsi qu'aux Montréalaises et aux Montréalais.

La Ville est quant à elle bien décidée à continuer de poser des actions majeures afin de soutenir l'exemplarité des services offerts par le SPVM.

Alain Vaillancourt

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal

CELA FAIT MAINTENANT UN PEU PLUS D'UN AN QUE J'AI ACCEPTÉ DE RELEVER LE PLUS GRAND DÉFI DE MA CARRIÈRE, SOIT CELUI D'ÊTRE À LA TÊTE DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM). LORS DE MON DISCOURS INAUGURAL, J'AI FAIT MENTION DE TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES MES ÉQUIPES ET MOI ALLIONS ARDEMMENT TRAVAILLER EN 2023 : L'ATTRACTION, LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION, LE RAPPROCHEMENT ENTRE LE SPVM ET LES POPULATIONS, AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMÉE.

Le travail acharné accompli par l'ensemble de nos équipes témoigne de la conviction, de la rigueur et de l'engagement de ces dernières à protéger et servir la population, toutes les populations de Montréal.

Nous terminons 2023 avec davantage d'arrivées que de départs : un écart positif inégalé dans les dernières années. Pour ce faire, nous avons multiplié les incitatifs et nous avons élargi notre recrutement à des profils diversifiés. Avec une mobilisation sans précédent de plus de 200 partenaires, nous avons également mis sur pied le projet Immersion MTL, d'une durée de cinq semaines, destiné aux recrues à l'intérieur du nouveau programme d'intégration à la fonction policière. Depuis août 2023, des organismes communautaires et diverses institutions accueillent généreusement des recrues, sans uniforme, sans arme, afin qu'elles puissent vivre et comprendre leur réalité et s'ouvrir à l'autre. Nous avons également été à la rencontre des Montréalaises et des Montréalais par l'entremise de plus de 10 500 activités dans les quartiers et communautés. De plus, nous avons bonifié nos stratégies en matière de lutte contre la violence armée en intégrant l'approche des Collectifs. Grâce à nos efforts alliant répression et prévention, Montréal a vu les événements de violence armée baisser de 26 % dans la dernière année. Cette lutte n'est pas gagnée et nous sommes déterminés à poursuivre tous les efforts nécessaires pour que la métropole demeure une ville sécuritaire.

Par ailleurs, nous avons modifié la structure du SPVM afin de positionner les postes de quartier (PDQ) et les enquêtes de première ligne au cœur de l'organisation créant ainsi une meilleure synergie entre la gendarmerie et les enquêtes criminelles. Ce changement organisationnel s'inscrit également dans une volonté d'accroître l'autonomie et l'imputabilité des unités offrant des services directs aux citoyennes et citoyens.

Toutes ces actions visent à se mériter la confiance de la population, de toutes les populations, et ce, afin de conserver et de garantir notre légitimité d'agir. C'est un travail colossal qui a été réalisé dans la dernière année.

J'en profite d'ailleurs pour souligner les accomplissements exceptionnels du personnel civil et du personnel policier ainsi que leur grande résilience face aux obstacles et aux défis quotidiens dans la réalisation de notre mission policière. Je tiens sincèrement à les remercier pour leur professionnalisme et leur dévouement. J'aimerais également mettre en lumière l'implication de l'ensemble des partenaires institutionnels et communautaires, ainsi que des citoyennes et citoyens, qui ont partagé notre volonté de collaborer et de se rapprocher.

D'une façon particulière, je remercie la Ville de Montréal, le ministère de la Sécurité publique, l'École nationale de police du Québec et la Fraternité des policiers et policières de Montréal pour leur solide appui tout au long de l'année.

En terminant, c'est avec fierté et humilité que je vous soumetts le rapport annuel 2023 de VOTRE service de police.



Fady Dagher

DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL





Mission du SPVM

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de **protéger la vie et les biens des citoyens; de maintenir la paix et la sécurité publique; de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur** (articles 48 et 69 de la *Loi sur la police*, L.R.Q. c. P-13.1).

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires et les populations, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité de même qu'à développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Notre environnement et les populations montréalaises

LE SPVM EST LE DEUXIÈME SERVICE DE POLICE MUNICIPAL EN IMPORTANCE AU CANADA
ET LE HUITIÈME EN AMÉRIQUE DU NORD.

NOTRE ENVIRONNEMENT



Superficie du territoire¹
498 KM²



4 050 KM
de voies de circulation²



UN
AÉROPORT
international



Territoire divisé en
4 RÉGIONS
GÉOGRAPHIQUES



19
arrondissements
15
municipalités liées



4,6 MILLIONS
de déplacements
quotidiens sur l'île
de Montréal³



Le plus important
PORT MARITIME
de l'Est du Canada



29 POSTES
DE QUARTIER
(PDQ) répartis sur
l'île de Montréal

LES POPULATIONS MONTRÉALAISES



Plus de
2 MILLIONS
d'habitant(e)s⁴



Près de **2**
Montréalais(e)s sur **5**
appartiennent à une
minorité visible⁵



10,5 MILLIONS
de touristes en 2023⁶



Plus de
185 000
étudiant(e)s universitaires
dont près de
40 000
étudiant(e)s étrangers⁷

1 Communauté métropolitaine de Montréal (2022) *Portraits territoriaux 2021*

2 Communauté métropolitaine de Montréal (2021) *Occupation du sol 2020*

3 Agence régionale de transport de Montréal (2020) *Enquête Origine-destination 2018*

4 Institut de la statistique du Québec (2023) *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*

5 Statistique Canada (2022) *Recensement de la population de 2021*

6 Tourisme Montréal, 2024

7 Institut de la statistique du Québec (2024) *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*

Priorités 2023 du SPVM

Le directeur du SPVM a établi les trois priorités suivantes pour l'année 2023 : l'attraction, le recrutement et la rétention, le rapprochement avec les communautés ainsi que la lutte contre la violence armée. Il a également revu la structure organisationnelle du Service en diminuant notamment le nombre de directions, et ce, afin d'augmenter l'agilité et l'efficacité opérationnelles.



ATTRACTION, RECRUTEMENT ET RÉTENTION

Le SPVM doit composer avec une crise de la main-d'œuvre, une augmentation de sa charge de travail, des départs à la retraite anticipés ainsi qu'un nombre considérable de postes vacants ce qui met une pression importante sur les effectifs de l'organisation ainsi que sur les opérations. C'est pourquoi le SPVM a fait de l'attraction, du recrutement et de la rétention une priorité.



RAPPROCHEMENT AVEC LES COMMUNAUTÉS

L'objectif est de renforcer le lien de confiance unissant les populations au SPVM. Tant les policières et policiers que les communautés doivent se rapprocher, échanger et se comprendre afin de favoriser la sécurité publique.



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMÉE

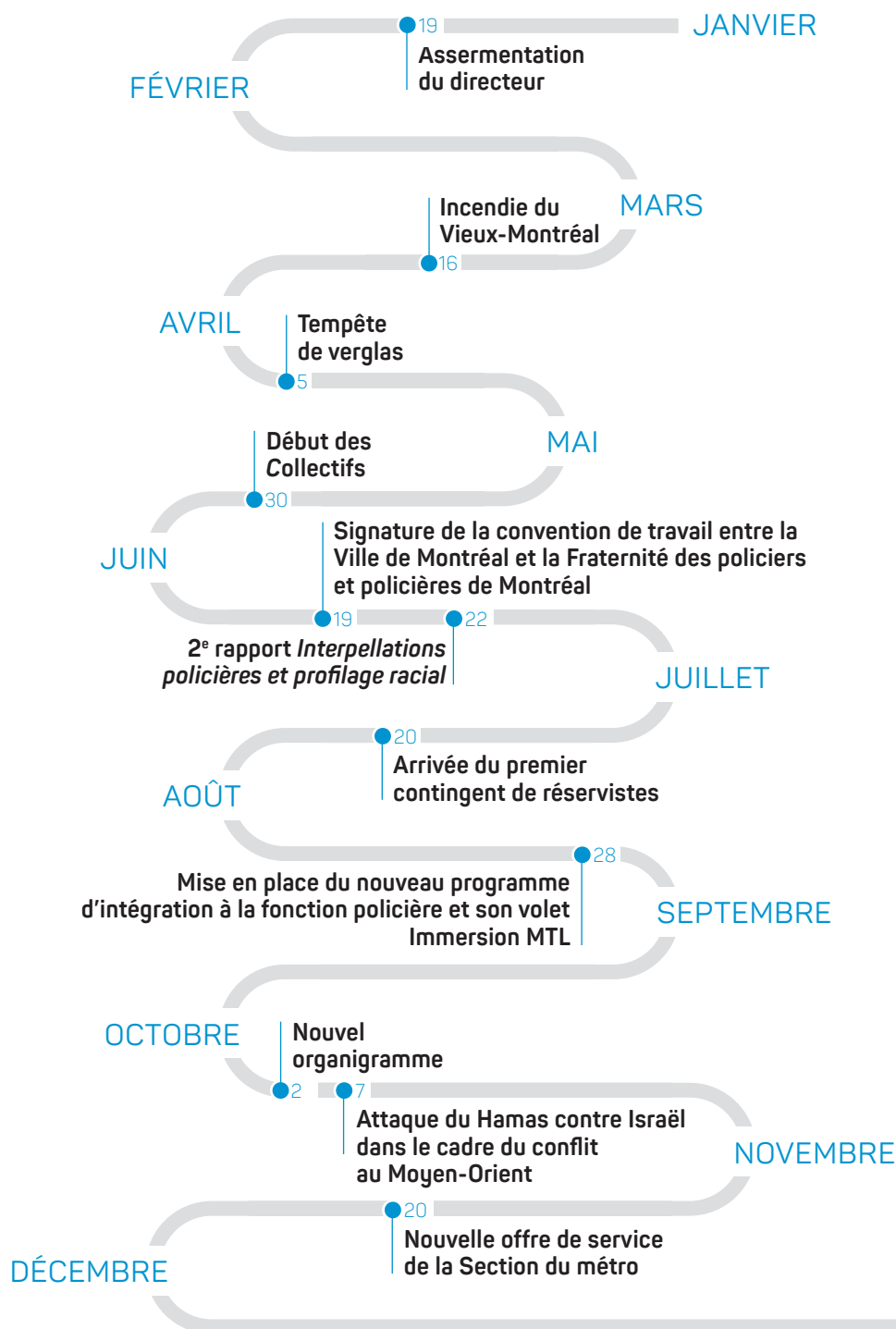
Le SPVM allie prévention et répression dans la mise en œuvre des stratégies pour contrer la violence armée. La prévention donne à la répression sa légitimité tout comme la répression donne la crédibilité aux stratégies de prévention. Le SPVM travaille notamment sur ces deux volets afin de maintenir le caractère sécuritaire de la Ville de Montréal.

NOUVELLE STRUCTURE

Le SPVM s'est doté d'une nouvelle structure organisationnelle en octobre 2023. La nécessité de revoir l'organigramme a été mise en lumière lors de différents exercices de consultation menés au cours des deux dernières années. Dans le cadre de cette démarche, l'ensemble du personnel du Service, les cadres civil(e)s et policier(-ière)s, les élu(e)s et les partenaires communautaires ont été sollicités. L'information et les pistes de solution recueillies ont nourri la réflexion qui a mené à la conception de la nouvelle structure du SPVM.

Cette nouvelle structure vise avant tout à donner au SPVM un plus haut niveau de souplesse, d'efficacité et d'efficacité opérationnelles. Elle place les postes de quartier au cœur de l'organisation, crée de nouvelles synergies internes notamment entre la gendarmerie et les enquêtes et favorise l'accroissement de l'autonomie ainsi que de l'imputabilité des unités de première ligne. Elle permet également de centrer le SPVM autour de sa mission première qui est d'assurer la sécurité de toutes les populations.

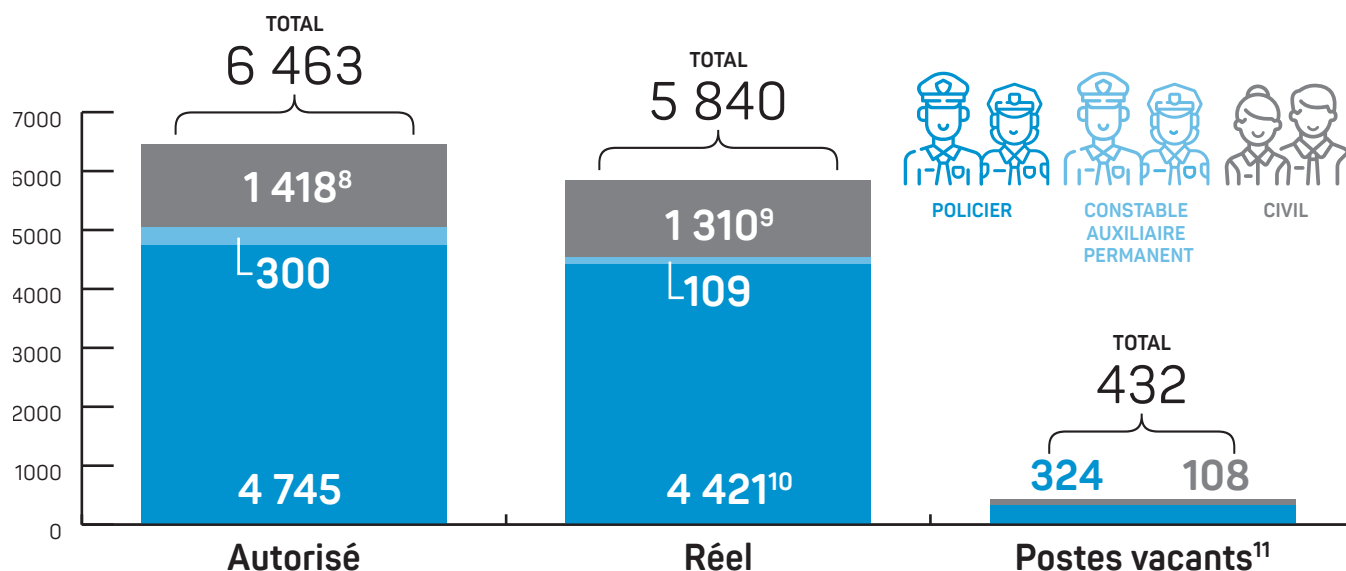
Rétrospective des initiatives et événements majeurs de 2023



Portrait de l'année 2023

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL



Afin de compenser la perte de prestation découlant de diverses absences du personnel policier (congé parental, SST, maladie, etc.), le SPVM dispose de constables auxiliaires permanents (CAP). Le nombre de CAP varie annuellement et peut atteindre un maximum de 300. Au 31 décembre 2023, le SPVM comptait 109 CAP dans son effectif réel, ce qui correspond à 191 postes de CAP non comblés.

PRIORITÉ 2



Le ministère de la Sécurité publique et le ministère de l'Enseignement supérieur ont permis l'octroi d'une **cohorte de 131 policières et policiers pour le programme AEC Diversité policière** (profil diversité ou profil social).

Ceci contribue à la vision d'une police plus inclusive.

⁸ Incluant les postes à statut permanent et temporaire.

⁹ Certaines fonctions du SPVM bénéficient de banques d'employé(e)s surnuméraires. À titre d'exemple, une banque de brigadières et brigadiers scolaires surnuméraires (sur appel) est disponible afin d'assurer le remplacement des brigadières et brigadiers scolaires permanents en cas de besoin. Ce faisant, au 31 décembre 2023, le SPVM pouvait compter sur 1 545 personnes disponibles à l'emploi pour les 1 310 postes civils comblés.

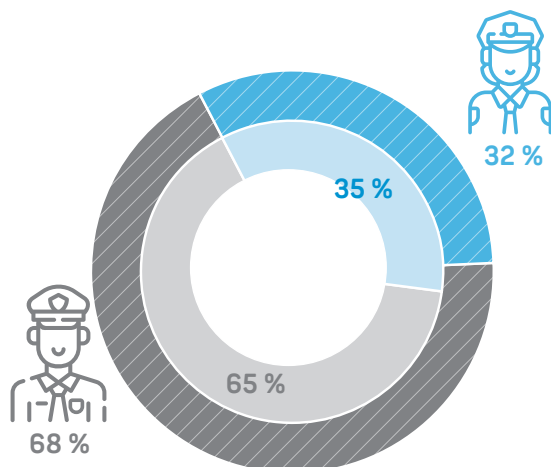
¹⁰ Le statut de policière et policier réserviste a été ajouté à la dernière convention collective via une entente qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce nouveau statut permet au SPVM de réembaucher des retraités à temps partiel. Le nombre de policières et policiers réservistes était de 50 au 31 décembre 2023. Ces 50 personnes sont exclues de l'effectif réel.

¹¹ Puisque les CAP comblent des absences et non des postes vacants, le nombre de postes vacants est calculé sur la base des postes policiers et civils seulement.

Embauche de ressources policières 2023

312 

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2023 SELON LE SEXE

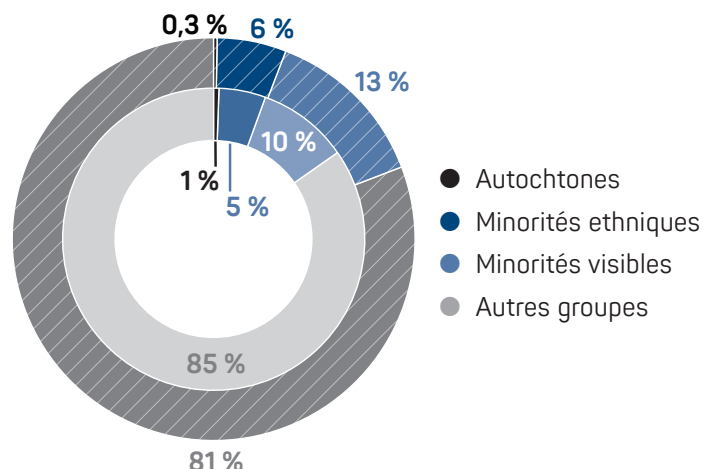


 **Embauches 2023**
 **Effectif total**

Embauche de ressources civiles 2023

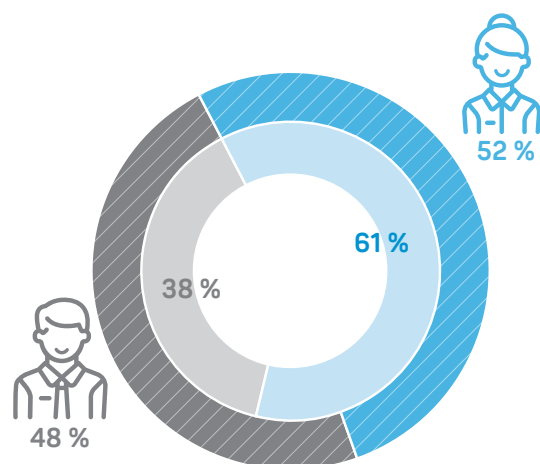
285 

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2023 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE¹²

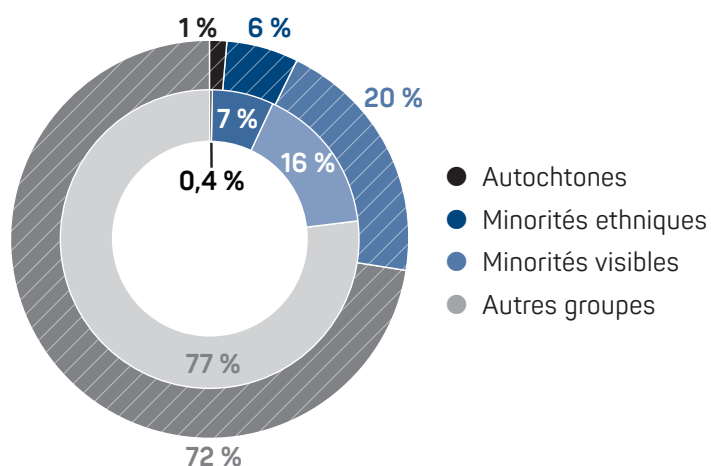


● Autochtones
● Minorités ethniques
● Minorités visibles
● Autres groupes

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2023 SELON LE SEXE



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2023 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE



● Autochtones
● Minorités ethniques
● Minorités visibles
● Autres groupes

¹² La terminologie utilisée pour chacun des groupes provient du Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal. L'appartenance à ces groupes est autodéterminée.



En 2023, le SPVM a multiplié les incitatifs afin de recruter davantage de policières et de policiers et de limiter les départs. Au total, ce sont 312 policières et policiers qui ont été embauchés. À cela, s'ajoutent 50 personnes à la retraite qui sont également revenues à titre de réserviste. **Le SPVM a donc terminé l'année avec 91 policières et policiers de plus que le nombre de départs.**

Parmi ces incitatifs, il est important de mentionner la prise en charge des frais de scolarité de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) par le SPVM lorsqu'il y a une promesse d'embauche avec contrat de 5 ans. De plus, la signature de la convention de travail en juin 2023 a permis l'octroi de meilleures conditions pour les policières et policiers ainsi que pour les recrues lors de leur embauche, rendant ainsi le SPVM plus attractif.



PRIORITÉ 1



En juillet 2023, le SPVM concrétisait la mise en place d'une première cohorte de réservistes pour venir prêter main-forte, tant du côté de la gendarmerie que des enquêtes. Pleinement opérationnels, ces policières et policiers sont affectés à différentes unités et viennent apporter leur soutien selon les priorités du Service.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi	Nombre	%
Col blanc	669	47,2
Col bleu	25	1,8
Brigadier scolaire	546	38,5
Professionnel	127	9,0
Cadre	51	3,6
TOTAL	1 418	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE GRADE

Grade	Nombre	%
Agent	3 201	70,7
Sergent	366	8,1
Sergent-détective	701	15,5
Lieutenant	46	1,0
Lieutenant-détective	91	2,0
Commandant	84	1,9
Inspecteur	23	0,5
Inspecteur-chef	14	0,3
Directeur adjoint	3	0,1
Directeur	1	0,0
TOTAL	4 530	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER PAR GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	Nombre	%
18-24 ans	275	6,1
25-29 ans	575	12,7
30-34 ans	786	17,4
35-39 ans	597	13,2
40-44 ans	722	15,9
45-49 ans	849	18,7
50-54 ans	570	12,6
55-59 ans	137	3,0
60 ans et plus	19	0,4
TOTAL	4 530	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE

Années de service	Nombre	%
0 à 4 ans	924	20,4
5 à 9 ans	821	18,1
10 à 14 ans	366	8,1
15 à 19 ans	802	17,7
20 à 24 ans	920	20,3
25 à 29 ans	633	14,0
30 à 34 ans	52	1,1
35 ans et plus	12	0,3
TOTAL	4 530	100,0

NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ COMPLÉTÉ - EFFECTIF POLICIER

Niveau de scolarité	Nombre	%
Diplôme de l'École nationale de police du Québec (ou équivalent)	2 987	65,9
Programme court universitaire	392	8,7
Certificat ou mineure	714	15,8
Majeure	13	0,3
Baccalauréat	352	7,8
Maîtrise ou D.E.S.S.	71	1,6
Doctorat	1	0,0
TOTAL	4 530	100,0



312
embauches

Pour 271 retraites, démissions, radiations
et décès

DEMANDES D'INTERVENTION

NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA CENTRALE 911 – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT

	2022	2023	Variation 2022/2023
Nombre total des appels au 911	1 418 989	1 556 278	+
Nombre d'appels au 514 280-2222 (appels non urgents)	67 212	45 883	-
NOMBRE TOTAL D'APPELS TRAITÉS PAR LA CENTRALE 911	1 486 201	1 602 161	+
Temps de réponse (secondes)	2	3	+
Temps de traitement (secondes)	141	136	-

En 2023, le personnel de la Centrale 911 a répondu à 1 602 161 appels nécessitant la présence d'un service d'urgence (service de police, service de sécurité incendie, service ambulancier). De ce nombre, plus de 403 000 appels (25 %) nécessitaient l'intervention du SPVM et ont été répartis aux policières et policiers pour une prise en charge. Cette statistique demeure relativement stable d'une année à l'autre bien qu'on observe tout de même une légère diminution (-7,5 %) dans le nombre d'appels répartis par rapport à 2022 et comparativement à la moyenne des cinq dernières années (-6,0 %).

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR RÉGION SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Section Métro ¹³	Total par priorité
1	2 847	2 691	2 502	2 213	103	10 356
2	51 347	51 492	49 897	42 895	2 079	197 710
3	41 147	36 712	42 944	32 800	1 414	155 017
4	8 076	8 374	12 429	7 805	13	36 697
5	584	624	592	548	8	2 356
6	21	11	13	10	0	55
7	219	292	185	131	8	835
p ¹²	4	2	5	1	0	12
TOTAL	104 245	100 198	108 567	86 403	3 625	403 038

¹³ Les appels répartis à la Section du métro désignent uniquement le volume d'appels répartis à la Section et non l'ensemble des appels pour les événements se produisant dans le métro de Montréal. Les PDQ des quatre régions répondent à des appels en provenance du métro de Montréal.

¹⁴ Appel au 911 pour assistance immédiate à une policière ou un policier.



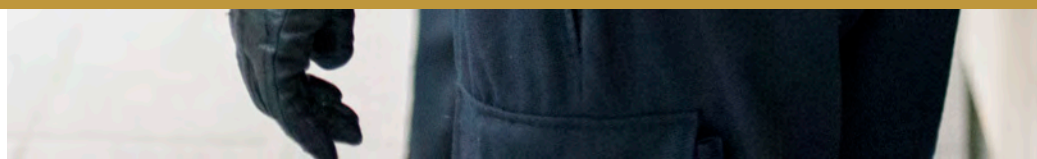
PRIORITÉ 2



Nouvelle offre de service de la Section du métro

Depuis la pandémie de COVID-19, une hausse de certains comportements problématiques, comme la consommation et la vente de drogues et les enjeux liés à la santé mentale, a été constatée dans le métro de Montréal. C'est ainsi que le SPVM, en partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville de Montréal, a élaboré une nouvelle approche à la fin de l'année 2023. Celle-ci permet de travailler en profondeur les problématiques qui créent de l'insécurité, d'y apporter des solutions et, par conséquent, de favoriser le sentiment de sécurité des usagères et usagers.

La Section du métro du SPVM a donc mis en place une nouvelle offre de service basée sur la résolution de problèmes, la proactivité et la collaboration avec ses partenaires. Les policières et policiers du métro sont maintenant dégagés de la réponse aux appels d'urgence afin de pouvoir se consacrer à des activités proactives. Cette responsabilité est désormais assumée par les 16 postes de quartier comptant sur leur territoire une ou plusieurs stations de métro. Les constables spéciaux de la STM, quant à eux, prennent en charge les appels d'incivilités. Avec l'adoption de cette nouvelle approche, 14 agentes et agents sont venus renforcer les effectifs réels de la Section du métro du SPVM.



TEMPS MOYEN DE RÉPONSE¹⁵ AUX APPELS DE PRIORITÉ 1

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Temps moyen de réponse (minutes)	5m48s	5m47s	5m49s	6m05s	6m10s	6m23s	+

Le temps de réponse moyen pour les appels de priorité 1 est relativement stable au fil des ans et se situe à 6 minutes 23 secondes en 2023, soit une augmentation de 13 secondes par rapport à 2022 et de 27 secondes par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Bien qu'il n'existe pas de norme en ce qui a trait au temps de réponse aux appels, le SPVM a pour objectif de répondre le plus rapidement possible aux appels qui demandent une assistance immédiate.



STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2022 ¹⁶	2023	Variation 2022/2023
NOMBRE TOTAL D'ALARMES FONDÉES	920	938	+
Cambriolages	763	729	-
Vols qualifiés	157	209	+
NOMBRE TOTAL D'ALARMES NON FONDÉES	20 838	22 728	+
Cambriolages	19 432	21 063	+
Vols qualifiés	1 406	1 665	+
MONTANT PERÇU EN AMENDES POUR ALARMES NON FONDÉES (\$)	2 208 762	2 350 874	+

¹⁵ Délai calculé entre le moment où l'appel est inscrit à la Centrale 911 et le moment où les policier(-ière)s sont présents sur les lieux.

¹⁶ Une erreur s'étant glissée dans le nombre total d'alarmes fondées et non fondées dans l'édition 2022 du rapport annuel, les statistiques 2022 ont été mises à jour.

RAPPORTS DE POLICE EN LIGNE

Nombre de demandes reçues par Internet	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/ 2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
MÉFAITS	1 334	1 334	1 313	1 241	1 276	1 455	14,0	12,0
Méfaits par graffitis	170	195	268	267	298	151	-49,3	-37,0
Méfaits sur véhicule	1 007	959	853	783	818	1 125	37,5	27,3
Autres méfaits	157	180	192	191	160	179	11,9	1,7
OBJETS PERDUS	1 793	1 988	1 986	1 999	2 361	2 428	2,8	19,9
VOLS	5 242	5 887	6 102	6 399	7 261	7 915	9,0	28,1
Vols dans ou sur un véhicule	2 396	2 342	2 644	2 819	3 056	2 778	-9,1	4,8
Vols de bicyclette	837	1 136	1 055	1 061	1 109	1 200	8,2	15,4
Autres vols	2 009	2 419	2 403	2 519	3 096	3 937	27,2	58,2
INCIDENTS À CARACTÈRE HAINEUX	18	16	21	26	22	3	-86,4	-85,4
DEMANDES REJETÉES OU REDIRIGÉES POUR TRAITEMENT ADÉQUAT	1 153	1 052	2 993	2 949	2 642	2 815	6,5	30,5
SIGNALEMENTS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES LIÉES À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE	-	-	4 727	3 317	311	-	--	--
TOTAL	12 861	10 287	17 142	15 931	13 873	14 616	5,4	4,3

En 2023, le SPVM a reçu un total de 14 616 demandes de rédaction de rapport de police en ligne. De ce nombre, 2 815 demandes ont été rejetées ou redirigées vers les policières et les policiers pour un traitement adéquat. Des 11 801 demandes de rédaction de rapport respectant les critères des rapports en ligne, 9 661 rapports d'événement ont été rédigés. La hausse observée en 2020 et 2021 est attribuable aux signalements de non-respect des consignes sanitaires liées à l'application de la *Loi sur la santé publique*. Lorsque cette catégorie de signalement est retirée, on observe une hausse de 18,4 % de l'utilisation des rapports en ligne en 2023 par rapport à la moyenne de 2018 à 2022. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des signalements de méfaits sur véhicule (27,3 %) et de vols divers (augmentations variant de 4,8 % à 58,2 %).



Signaler une situation en ligne

Si vous êtes victime d'un méfait, d'un vol, de vandalisme ou encore, si vous souhaitez rapporter un objet perdu, vous pouvez remplir vous-même un [rapport de police en ligne](#) sans avoir à vous déplacer dans un PDQ. Si l'incident dont vous êtes victime comporte des éléments d'enquête, vous devez composer le 911.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

VARIATION DE LA CRIMINALITÉ

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Crimes contre la personne	20 593	23 692	22 984	25 130	27 390	31 009	13,2	29,4
Crimes contre la propriété	50 705	51 642	45 477	46 400	56 224	62 384	11,0	24,5
Autres infractions au Code criminel	8 729	8 875	7 404	7 218	7 538	8 670	15,0	9,0
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	80 027	84 209	75 865	78 748	91 152	102 063	12,0	24,5
Autres lois et règlements	18 709	14 669	11 977	16 173	9 901	10 571	6,8	-26,0
TOTAL GLOBAL	98 736	98 878	87 842	94 921	101 053	112 634	11,5	17,0

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Le bilan général des infractions au Code criminel a connu une hausse de 24,5 % en 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Plus spécifiquement, les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété et les autres infractions au Code criminel ont augmenté respectivement de 29,4 %, de 24,5 % et de 9,0 % tandis que les infractions aux autres lois et règlements ont diminué de 26,0 % par rapport à cette période. Lorsque comparé à l'année 2022, la hausse est présente, mais tout de même moins marquée.

Année après année, l'évolution de la criminalité demeure au centre des préoccupations du SPVM. Les efforts nécessaires à la sécurité des populations sont déployés tout au long de l'année par la mise en œuvre d'actions concrètes. Les communautés peuvent compter sur du personnel dévoué qui fait des citoyennes et citoyens sa priorité.

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Homicides	32	25	25	37	42 ¹⁷	31	-26,2	-3,7
Autres infractions entraînant la mort	1	1	2	1	2	3	50,0	114,3
Tentatives de meurtre	106	122	131	139	100	110	10,0	-8,0
Voies de fait	10 918	13 275	12 970	14 233	15 818	17 934	13,4	33,4
Agressions sexuelles	1 879	1 957	1 797	2 365	2 208	2 182	-1,2	6,9
Vols qualifiés	2 252	2 387	1 983	2 102	2 468	3 111	26,1	39,0
Autres infractions contre la personne	5 405	5 925	6 076	6 253	6 752	7 638	13,1	25,6
TOTAL	20 593	23 692	22 984	25 130	27 390	31 009	13,2	29,4

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

¹⁷ Les statistiques de 2022 ont été mises à jour afin de comptabiliser un homicide commis en 2022, mais élucidé en 2023.

La tendance à la hausse du nombre de crimes contre la personne, observée au Québec comme ailleurs au Canada avant la pandémie, s'est confirmée en 2023. À Montréal, le nombre de crimes contre la personne rapportés en 2023 présente une augmentation de 13,2 % par rapport à 2022 et de 29,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. On dénombre 31 homicides sur le territoire du SPVM en 2023, ce qui représente une diminution de 3,7 % par rapport à la moyenne de 2018 à 2022 et de 26,2 % depuis 2022. L'année 2023 a été marquée par des drames faisant de multiples victimes, tels que l'incendie du Vieux-Montréal qui a fait sept victimes ainsi qu'un triple et un double homicide commis en contexte intrafamilial. Les tentatives de meurtre ont diminué de 8,0 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années, mais augmenté de 10 % par rapport à 2022. Au total, on dénombre moins d'homicides, d'autres infractions entraînant la mort et de tentatives de meurtre en 2023 (n = 144) qu'au cours des années 2018 à 2022 (moyenne = 153). Bien que toujours présente dans le paysage montréalais, la problématique de la violence armée contribue plus faiblement au portrait observé qu'au cours des deux dernières années. En effet, le quart des homicides et près de la moitié des tentatives de meurtre commis sur le territoire du SPVM en 2023 impliquaient la présence ou l'utilisation d'une arme à feu ([voir tableau Armes à feu](#)) alors qu'elle représentait la moitié des homicides et 60 % des tentatives de meurtre commis en 2022.

Incendie du Vieux-Montréal

Le 16 mars 2023, un incendie a ravagé un immeuble de 15 logements de la place D'Youville dans le Vieux-Montréal. De nombreuses ressources ont alors été déployées sur la scène. Le Service de sécurité incendie de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal, la coroner responsable du dossier, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale et d'autres partenaires ont travaillé sans relâche afin d'extirper les victimes des décombres et les identifier.

La reconstitution des événements a révélé qu'au total 22 personnes étaient présentes dans l'immeuble au moment du déclenchement de l'incendie. Parmi elles, sept ont perdu la vie à l'intérieur du bâtiment, neuf ont été blessées et transportées à l'hôpital et six en sont sorties indemnes. Cette tragédie et les personnes qui nous ont quittés resteront à jamais gravées dans notre mémoire collective.

ENQUÊTE CRIMINELLE

Le 28 août 2023, les résultats d'analyse recueillis ont permis d'écarter la cause accidentelle. Dès le début, tous les efforts ont été déployés par la Section des crimes majeurs et le Module des incendies criminels et explosifs afin de faire toute la lumière sur cette tragédie. Des partenaires collaborent aussi à cette enquête complexe.

Le SPVM compatit avec les familles et les proches des victimes, qui sont en attente de réponses. L'objectif du SPVM demeure d'identifier le ou les responsable(s) et d'accumuler la preuve requise à la soumission d'un dossier complet au Directeur des poursuites criminelles et pénales afin que des accusations puissent être portées.



Les voies de fait poursuivent la hausse observée avant la pandémie et présentent une augmentation de plus de 30 % en 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 13,4 % par rapport à 2022. La majorité des voies de fait rapportées au SPVM sont de niveau 1, c'est-à-dire qu'elles entraînent peu ou aucune blessure corporelle pour la victime. Le nombre d'agressions sexuelles rapportées au SPVM en 2023 présente une légère baisse comparativement à 2022 (-1,2 %), mais une hausse de 6,9 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. Il est toujours complexe d'interpréter la hausse et la baisse des infractions à caractère sexuel puisque celles-ci font partie des infractions les moins déclarées à la police par les victimes. Ainsi, on peut penser que la hausse importante observée au sortir de la pandémie témoigne d'une plus grande sensibilisation de la population, mais également de l'établissement d'un lien de confiance entre les victimes et les acteurs du système judiciaire.

Les vols qualifiés sont en augmentation de 39,0 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de plus de 25 % par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement attribuable aux vols qualifiés dans un commerce et sur une personne ainsi qu'aux tentatives d'extorsion vécues par certaines commerçantes et certains commerçants en 2023. Les autres infractions contre la personne présentent une hausse de 25,6 % comparativement à la moyenne de 2018 à 2022 et celle-ci est principalement liée à l'augmentation des menaces qui ont été signalées au SPVM en 2023.

La violence envers les femmes

En 2023, 14 femmes ont été victimes d'un homicide, ce qui représente 41 % de tous les homicides et autres infractions entraînant la mort ayant eu lieu sur le territoire du SPVM. De ce nombre, une femme a été tuée en contexte de violence conjugale et cinq autres filles et femmes ont été tuées lors d'un homicide intrafamilial. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le SPVM a répondu à 13 509 appels de service et enregistré 6 529 victimisations en contexte de violence conjugale. Cela représente 21 % de l'ensemble des crimes contre la personne enregistrés sur le territoire montréalais durant l'année.

Les événements de violence conjugale sont considérés comme prioritaires et chaque dénonciation enregistrée dans un PDQ est prise en charge par les enquêteuses et les enquêteurs des centres d'enquêtes régionaux. La Section spécialisée en violence conjugale (SSVC) traite les plaintes de violence conjugale dont le niveau de dangerosité ou le risque d'homicide sont élevés. L'historique de violence conjugale dans le dossier, la gravité objective des voies de fait (par exemple, étranglement, lésions) et l'augmentation significative de la fréquence et la sévérité de la violence et du contrôle coercitif en sont des indices.

Ayant débuté ses activités en 2021, cette équipe a également pour mandat d'encadrer les pratiques de prévention et d'enquête en matière de violence conjugale au sein du SPVM.



CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2024	2022/ moyenne 5 ans (%)
Crimes d'incendie	353	370	386	383	401	538	34,2	42,1
Introductions par effraction	7 415	6 994	6 067	5 072	6 306	6 546	3,8	2,8
Vols de véhicules à moteur	4 345	4 321	4 789	6 527	9 583	11 756	22,7	98,8
Vols simples	24 298	23 879	18 806	19 473	23 754	25 617	7,8	16,2
Possession de biens volés	474	502	506	530	695	841	21,0	55,3
Fraudes	7 401	9 417	9 048	8 618	9 420	10 445	10,9	19,0
Méfais	6 419	6 159	5 875	5 797	6 065	6 641	9,5	9,5
TOTAL	50 705	51 642	45 477	46 400	56 224	62 384	11,0	24,5

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Le nombre de crimes contre la propriété poursuit la hausse débutée l'année dernière et présente une augmentation de 24,5 % en 2023 par rapport à la moyenne de 2018 à 2022 et de 11,0 % par rapport à 2022. Cette hausse est principalement liée aux vols de véhicules à moteur et à la possession de biens volés ayant respectivement augmenté de 98,8 % et de 55,3 % en 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 22,7 % et de 21,0 % par rapport à 2022. En effet, le nombre de vols de véhicules à moteur connaît une hausse importante sur le territoire de Montréal depuis 2020. Ce phénomène s'explique notamment par les perturbations économiques engendrées par la pandémie de COVID-19 et la pénurie de véhicules neufs et de pièces qui a suivi. La rareté des véhicules disponibles a fait augmenter leur valeur, les rendant ainsi plus alléchants pour les voleurs. La vaste majorité des véhicules volés au Canada sont exportés pour être vendus à l'étranger.

En plus des inconvénients causés à leurs propriétaires, la hausse des vols de véhicules a un impact important sur le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens. C'est ainsi que le SPVM a mis en place différentes stratégies pour freiner ce fléau, et notamment :

- La mobilisation de ressources d'enquête,
- Une collaboration étroite avec des partenaires tels que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'Administration portuaire de Montréal, plusieurs services de police de la province et du pays, ainsi que des compagnies d'assurance,
- Le ciblage simultané d'individus impliqués à différents niveaux dans les réseaux de vols de véhicules,
- La prévention des vols.

La collaboration du SPVM avec ses partenaires permet d'accroître l'efficacité des opérations visant à localiser puis à saisir des véhicules volés et à augmenter les arrestations de personnes pouvant être liées aux réseaux d'exportation. En 2023, le SPVM a procédé à 538 arrestations et a retrouvé sur son territoire 6 384 véhicules volés au Québec et à l'extérieur de la province.

Une autre catégorie contribuant à l'augmentation des crimes contre la propriété en 2023 est celle des fraudes qui présente une hausse de 19,0 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 10,9 % par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à un plus grand nombre de fraudes par carte de service (par exemple, carte bancaire) et par chèque. Les introductions par effraction présentent une hausse de 2,8 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Bien que le nombre d'introductions par effraction rapporté n'atteigne pas les volumes observés avant la pandémie, la baisse importante vécue en 2020 et 2021 semble s'estomper et cette catégorie d'infractions présente une augmentation de 3,8 % par rapport à 2022. Par ailleurs, les vols simples et les méfaits présentent des volumes légèrement plus élevés que ceux observés avant la pandémie. La catégorie des vols simples présente une augmentation de 16,2 % par rapport à la moyenne de 2018 à 2022 et de 7,8 % par rapport à 2022. Toutes les catégories de vols (sac à main, à la tire, à l'étalage, etc.) ont augmenté en 2023. Il est possible que l'inflation ait eu un rôle à jouer dans la situation observée. La hausse du coût de la vie et la précarité financière qu'elle a pu entraîner pourrait avoir incité certaines personnes à commettre des vols.

Le nombre de méfaits rapportés au SPVM en 2023 présente une augmentation de 9,5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette augmentation est aussi de 9,5 % par rapport à 2022. Les crimes d'incendie présentent une augmentation de 42,1 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 34,2 % par rapport à 2022. Des groupes criminalisés sont soupçonnés d'être à l'origine de certains de ces incendies criminels dans un contexte de tentatives d'extorsion qui visaient principalement des commerces. Comme bien des formes de criminalité, les incendies criminels ciblant des commerces n'ont pas de frontières et c'est pourquoi le SPVM a collaboré avec ses partenaires d'autres corps policiers afin de traduire en justice les personnes qui ont commis ces infractions. Les enquêteuses et enquêteurs du Module des incendies criminels et explosifs ont travaillé sans relâche afin de résoudre ces crimes. Malgré la complexité des enquêtes, tous les efforts ont été déployés.

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Infractions relatives aux armes à feu ¹⁸	436	344	251	376	433	518	19,6	40,8
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	7 046	7 335	5 820	5 553	5 928	6 780	14,4	7,0
Autres infractions	1 247	1 196	1 333	1 289	1 177	1 372	16,6	9,9
TOTAL	8 729	8 875	7 404	7 218	7 538	8 670	15,0	9,0

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Les autres infractions au Code criminel présentent une augmentation de 9,0 % en 2023 comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 15,0 % par rapport à 2022. L'ensemble des catégories d'infractions présente une augmentation en 2023. Plus spécifiquement, le nombre d'infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes (donc les infractions qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne) a augmenté de 40,8 % en 2023 par rapport à la moyenne de 2018 à 2022 et de 19,6 % par rapport à 2022. Cette hausse est principalement due à une augmentation de la possession d'armes et à l'entreposage non sécuritaire d'une arme à feu.

¹⁸ Infractions relatives aux armes à feu qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne.

Le nombre d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice présente une hausse de 7,0 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 14,4 % par rapport à 2022, sans toutefois atteindre les volumes observés avant la pandémie. Cette augmentation de 2022 à 2023 est liée à l'augmentation des dossiers d'infractions aux règles de liberté sous caution, des évasions d'une garde légale, des entraves et des méfaits publics.

AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	2 726	2 083	1 844	1 683	1 602	1 763	10,0	-11,3
Infractions aux lois fédérales	226	189	191	557	278	290	4,3	0,6
Infractions aux lois provinciales	424	438	2 081	6 500	717	401	-44,1	-80,3
Règlements municipaux	15 333	11 959	7 861	7 433	7 304	8 117	11,1	-18,7
TOTAL	18 709	14 669	11 977	16 173	9 901	10 571	6,8	-26,0

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Sans grande surprise, la baisse de 26,0 % en 2023 des infractions aux autres lois et règlements comparativement à la moyenne des cinq dernières années est attribuable à la fin de l'application de la *Loi sur la santé publique* (loi provinciale) et la *Loi sur la mise en quarantaine* (loi fédérale). Ainsi, on retrouve des volumes similaires à ce qui était observé avant la pandémie.

Bien que le nombre d'infractions liées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* présente une diminution par rapport à la moyenne des cinq dernières années, plusieurs démantèlements de réseaux de production et de distribution de drogues ont été menés en 2023 par les équipes du SPVM. Ces opérations portent un coup dur aux groupes criminels et les privent de sources de revenus importantes qui peuvent même, entre autres, servir à financer l'achat d'armes à feu.

ARMES À FEU

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
NOMBRE DE CRIMES CONTRE LA PERSONNE LORS DESQUELS UNE ARME À FEU ÉTAIT PRÉSENTE¹⁹⁻²⁰	427	383	437	516	563	469	-16,7	0,8
Homicides	13 (15)	10 (10)	5 (6)	17 (19)	18 (21)	9 (9)	-50,0 (-57,1)	-28,6 (-36,6)
Tentatives de meurtre	34 (39)	33 (39)	57 (78)	52 (71)	44 (60)	36 (53)	-18,2 (-11,7)	-18,2 (-7,7)
Décharges d'armes à feu	49	41	71	144	128	96	-25,0	10,9
NOMBRE D'ARMES À FEU RÉCUPÉRÉES	1 221	1 285	1 017	957	1 144	1 079	-5,7	-4,1
Armes saisies ²¹	593	565	711	628	721	643	-10,8	-0,1
Armes remises volontairement ²²	628	720	306	329	423	436	3,1	-9,4

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Le nombre de crimes contre la personne impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu rapporté au SPVM en 2023 est stable lorsque comparé à la moyenne des cinq dernières années, mais présente une diminution de 16,7 % par rapport à 2022. On constate également que le nombre d'armes à feu récupérées par le SPVM en 2023 a légèrement diminué par rapport à la moyenne des cinq dernières années et par rapport à 2022. En ce qui a trait aux trois indicateurs de la violence armée utilisés par le SPVM, tant le nombre d'événements que de victimes d'homicides et de tentatives de meurtre impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu ont diminué en 2023. Le nombre d'homicides a diminué de 57,1 % comparativement à 2022 et de 36,6 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années alors que les tentatives de meurtre présentent une diminution de 11,7 % et de 7,7 % pour les mêmes périodes. Les événements de décharges d'armes à feu, quant à eux, ont diminué de 25,0 % par rapport à 2022, mais présentent une augmentation de 10,9 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. À l'instar des deux dernières années, une plus grande sensibilisation de la population montréalaise

au rôle qu'elle peut jouer pour aider le SPVM à lutter contre la violence armée et, par conséquent, la croissance du volume d'appels de service concernant les coups de feu permettrait d'expliquer, du moins en partie, la constance de cette hausse. Ces trois catégories de crimes contre la personne présentent ainsi une diminution globale de 25,8 % en 2023 comparativement à 2022. Cette baisse constatée dans la métropole s'explique notamment par les différentes stratégies employées par les unités du SPVM : visibilité policière, enquêtes criminelles, prévention et renseignement.

Le SPVM ne peut y arriver seul : la collaboration des populations est importante dans la lutte contre la violence armée. Toute personne détenant des informations susceptibles d'aider les policières et les policiers est invitée à communiquer avec le 911 ou avec un [PDQ](#). De façon anonyme et confidentielle, il est également possible de contacter Info-Crime Montréal au 514 393-1133 ou via le [formulaire](#) disponible en ligne.

19 Il s'agit des crimes contre la personne (tout type confondu) où il y a mention, présence ou utilisation d'une arme à feu.

20 Nombre d'événements (nombre de victimes).

21 La section « Armes saisies » comprend les catégories suivantes : utilisée comme arme, saisie avec mandat, saisie sans mandat, saisie préventive, preuve, retrouvée, trouvée et abandonnée.

22 La section « Armes remises volontairement » comprend les catégories suivantes : amnistie, remise volontaire/désistement et remise par un citoyen.

PRIORITÉ 3



Bonification des stratégies de lutte contre la violence armée

Au début de l'été 2023, les stratégies employées pour contrer la violence armée ont été bonifiées par la mise en place de Collectifs. Ces derniers regroupent des policières et des policiers ainsi que du personnel civil aux expertises variées. Ils travaillent à partir du renseignement et mettent l'accent sur des individus présentant des comportements à haut risque en matière de violence armée. Ils se concentrent autant sur des suspects avérés ou potentiels que sur des victimes directes ou collatérales afin d'éviter des actes de représailles. Ils agissent aussi en prévention en offrant à des individus ciblés des solutions de rechange à la violence, avec la collaboration des acteurs communautaires et institutionnels.

Par ailleurs, des interventions en prévention et post-événement sont réalisées tout au long de l'année par les agentes et agents sociocommunautaires et de concertation, les conseillères et conseillers en développement communautaire ainsi que l'Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE).



CLASSEMENT DES AFFAIRES CRIMINELLES

	2022			2023		
	Adultes MEA ²³	Mineurs		Adultes MEA	Mineurs	
		MEA	SMA ²⁴		MEA	SMA
CRIMES CONTRE LA PERSONNE						
Homicides	17	3	0	12	0	0
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	49	4	0	53	2	0
Voies de fait	6 098	268	42	6 513	310	58
Agressions sexuelles	372	37	4	418	43	5
Vols qualifiés	790	152	2	957	167	4
Autres infractions contre la personne	2 522	133	31	2 762	155	24
TOTAL PARTIEL	9 848	597	79	10 715	677	91
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ						
Crimes d’incendie	23	2	0	66	9	3
Introductions par effraction	1 033	11	6	1 065	48	33
Vols de véhicules à moteur	297	25	5	457	70	0
Vols simples	2 437	64	175	2 707	75	184
Possession de biens volés	444	34	3	481	67	5
Fraudes	486	22	10	529	18	2
Méfais	566	23	23	574	29	16
TOTAL PARTIEL	5 286	181	222	5 879	316	243
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL						
Infractions relatives aux armes à feu	215	28	10	251	30	10
Infractions contre l’administration de la loi et de la justice	4 722	147	14	5 037	229	20
Autres infractions	367	10	7	447	21	0
TOTAL PARTIEL	5 304	185	31	5 735	280	30
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	20 438	963	332	22 329	1 273	364
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS						
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	1 277	55	8	1 428	35	8
Infractions aux lois fédérales	229	1	0	251	5	0
Infractions aux lois provinciales	1 548	42	5	287	22	4
Règlements municipaux	7 483	216	1	8 425	288	0
TOTAL PARTIEL	10 537	314	14	10 391	350	12
TOTAL GLOBAL	30 975	1 277	346	32 720	1 623	376

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

²³ MEA : affaires classées avec mise en accusation.

²⁴ Affaires classées sans mise en accusation où la personne suspecte est d'âge mineur. Les statuts des événements compris dans cette catégorie sont principalement les cas de déjudiciarisation où il y a eu retrait de la plainte ou application d'une mesure extrajudiciaire en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (pouvoir discrétionnaire, avertissement ou renvoi en justice alternative).



PRIORITÉ 2



Le SPVM à l'écoute des populations

NOUVEAU PROGRAMME D'INTÉGRATION À LA FONCTION POLICIÈRE

Depuis le 28 août 2023, les recrues embauchées par le SPVM suivent le tout nouveau programme d'intégration à la fonction policière (PIFP) qui s'étend sur 23 semaines. Ce programme a été entièrement revu afin de mieux refléter les réalités montréalaises, et d'ainsi mieux outiller les futures policières et futurs policiers dès le début de leur carrière au SPVM.

Formation théorique et pratique (3 semaines)

Les recrues se familiarisent avec les particularités du travail policier au sein du SPVM. Elles sont également formées à différents types d'intervention policière adaptée aux réalités montréalaises lors d'apprentissages expérientiels avec des comédiennes et comédiens.

Immersion MTL (5 semaines)

Des partenaires accueillent les recrues, sans uniforme et sans arme, afin qu'elles puissent vivre leur réalité avec eux, au sein de leur organisme ou institution, dans leur communauté, en toute humilité et respect. Les expériences immersives proposées diffèrent selon la mission et les capacités des organismes et des institutions qui les accueillent. Elles ont pour but de préparer les recrues à mieux interagir et à mieux envisager certaines interventions plus sensibles auprès de diverses populations à Montréal. Les thématiques abordées sont notamment l'itinérance, la santé mentale, les communautés autochtones, la violence conjugale et la jeunesse.

Intégration en poste de quartier (15 semaines)

L'accueil et l'intégration des recrues constituent un processus collectif visant à mettre en place un climat de confiance et à développer rapidement le sentiment d'appartenance et d'autonomie des recrues. Dans le cadre du Programme d'Accueil et d'Intégration de la Recrue (PAIR), des agentes et agents accompagnent les recrues dès leur entrée en poste de quartier, avec le soutien des membres de leur équipe. Appelé(e)s agentes ou agents PAIR, ces policières et policiers aident les recrues à s'intégrer de façon plus efficace dans leur groupe, leur environnement de travail et leurs tâches.

Concrètement en 2023, 53 recrues ont complété le PIFP dans son entièreté alors que 76 l'ont débuté et l'ont terminé au début 2024.

CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX

	2022	2023	Variation 2022/2023
NOMBRE DE CRIMES HAINEUX CONCERNANT	212	353	66,5
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	118	140	18,6
La langue	4	1	-75,0
La religion	50	137	174,0
Le sexe	13	18	38,5
L'âge	0	1	---
L'incapacité mentale ou physique	2	1	-50,0
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	20	52	160,0
Xénophobie / immigration / nouveaux(elles) arrivant(e)s au Canada	1	2	100,0
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	4	1	-75,0
NOMBRE D'INCIDENTS HAINEUX CONCERNANT	72	171	137,5
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	35	53	51,4
La langue	0	1	---
La religion	21	89	323,8
Le sexe	6	7	16,7
L'âge	0	0	---
L'incapacité mentale ou physique	0	0	---
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	9	12	33,3
Xénophobie / immigration / nouveaux arrivants au Canada	1	9	800,0
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	0	0	---

L'analyse des incidents et crimes haineux constitue toujours un exercice délicat puisque plusieurs facteurs viennent l'influencer notamment le contexte mondial et les conflits internationaux. Le Module incidents et crimes haineux (MICH) a poursuivi son travail de prévention et de sensibilisation auprès de nombreux groupes de la société civile en 2023. Année après année, cela permet d'expliquer l'importance de signaler ces événements au SPVM et de réitérer que les postes de quartier sont des espaces sûrs où toutes les populations sont en droit de se sentir en sécurité, sans discrimination ni jugement. En 2023, les citoyennes et citoyens de Montréal ont rapporté 353 infractions criminelles et 171 incidents comportant un caractère haineux. Cela représente une augmentation de 66,5 % des crimes haineux rapportés au SPVM et de 137,5 % des incidents par rapport à 2022²⁵.

Près de 40 % des crimes haineux rapportés en 2023 ciblaient l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (39,7 %), une proportion similaire des crimes haineux ciblait la religion (38,8 %) et un peu moins de 15 %, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre d'une personne. La hausse des crimes haineux

rapportés en 2023 est directement attribuable à l'augmentation de ces trois catégories de motivations haineuses.

Pour leur part, les incidents haineux rapportés en 2023 ciblaient la religion dans plus de la moitié des cas (52,0 %), près d'un incident sur trois ciblait l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (31,0 %) et 7,0 % concernait l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre d'une personne. L'augmentation importante des incidents haineux rapportés au SPVM en 2023 est principalement due à la hausse des incidents ciblant la religion (+68 cas) ainsi que l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (+18 cas).

POUR SIGNALER :

- un crime haineux, composez le 911 ou présentez-vous à un [PDQ](#).
- un incident haineux, vous pouvez également vous présenter à un PDQ ou remplir un [rapport de police en ligne](#).

²⁵ Le faible nombre de crimes et d'incidents haineux rend difficile toute utilisation des pourcentages de variation, il est plutôt conseillé à la lectrice ou au lecteur de se référer aux nombres présentés.



Conflit au Moyen-Orient

Depuis le 7 octobre 2023, dans la foulée du conflit au Moyen-Orient, plusieurs événements visant les communautés concernées ont eu lieu à Montréal. Le Service de police de la Ville de Montréal a alors orienté ses interventions de manière à prioriser une réponse empreinte de respect, de neutralité et d'empathie. Toutes les ressources ont été mobilisées afin d'assurer la sécurité des populations, que ce soit en matière de présence sur le terrain, d'enquête ou de collaboration avec les communautés ciblées.

Ainsi, le SPVM a déployé différentes mesures afin de maintenir la paix et la sécurité de l'ensemble de la population. La visibilité aux abords des endroits d'intérêt pour les communautés concernées, comme les lieux de culte et les établissements scolaires, a été augmentée. En plus des patrouilleuses et patrouilleurs des postes de quartier (PDQ) ainsi que du Module incidents et crimes haineux (MICH), de nombreuses unités du SPVM agissent en soutien.

De plus, le SPVM est en étroite communication avec les représentants des communautés. Des rencontres ont eu lieu régulièrement afin d'échanger, de faire le point sur la situation et de saisir les préoccupations de ces populations. Ces rencontres ont permis de/d' :

- Saisir l'insécurité liée à ce conflit dans les quartiers,
- Réitérer les droits et libertés individuelles notamment en matière de manifestation et de liberté d'expression,
- Ajuster les plans de visibilité du SPVM,
- Démystifier les crimes haineux et incidents haineux,
- Communiquer le processus de signalement de ces actes,
- Démystifier l'encadrement d'une manifestation et des limites du SPVM en regard de la Charte et de certaines jurisprudences.



Lutte aux discriminations systémiques

Le SPVM applique une tolérance zéro envers toute forme de discrimination. Le directeur s'est adressé directement aux cadres de l'organisation afin qu'ils prennent action sur le sujet. Une capsule vidéo destinée à l'ensemble du personnel a également été enregistrée afin de rappeler à chacune et chacun son devoir d'agir face à toute forme de racisme ou de discrimination, tant au sein du SPVM qu'à l'externe.

En juin 2023, le SPVM a reçu le deuxième rapport, *Interpellations policières et proflage racial*, produit par une équipe de recherche indépendante. Bien que le SPVM ne soit pas allé de l'avant avec la recommandation de décréter un moratoire de toute interpellation policière qui ne soit pas justifiée par l'enquête d'un crime spécifique ou par le soupçon raisonnable d'une activité illégale, de nombreuses actions concrètes en matière de lutte aux discriminations systémiques ont été mises en œuvre tout au long de l'année :

- Tournée générale du directeur : plus de 135 rencontres auprès de plus de 300 partenaires communautaires et institutionnels ainsi que de citoyennes et de citoyens,
- Élargissement du programme d'Attestation d'études collégiales (AEC) Diversité policière (diversité ou profil social),
- Avec la collaboration du Bureau de lutte aux racisme et discriminations systémiques (BRDS), mise en place d'un nouveau programme d'intégration à la fonction policière,
- Pérennisation de l'équipe des *coachs* en interpellation,
- Positionnement de l'unité de l'Équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) sous le cabinet du directeur du SPVM.



Par ailleurs, plusieurs rencontres avec des partenaires ont eu lieu, notamment avec le Forum musulman canadien dans le cadre de la commémoration de l'attentat de la mosquée de Québec, ainsi qu'avec la Fédération canadienne juive. Le SPVM a aussi participé au sommet organisé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), à une rencontre regroupant huit organismes représentant les communautés noires anglophones de Montréal ou encore à un événement avec sept des plus grands organismes œuvrant dans le domaine de l'itinérance à Montréal.

Plus de 10 500 activités menées par les agentes et agents sociocommunitaires ont permis de rejoindre directement près de 360 000 citoyennes et citoyens.

Le SPVM redoublera d'efforts en 2024 afin de se rapprocher de toutes les populations et de poursuivre la lutte à toute forme de discrimination.

PRIORITÉ 2



ACTIVITÉS ET INITIATIVES MISES EN PLACE EN 2023 PAR LE SPVM POUR PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

1. Des ateliers de discussion ont été organisés pour différents groupes, y compris les gestionnaires, le personnel de formation, les nouveaux cadres et les recrues, afin de sensibiliser aux questions d'EDI, de racisme et de discrimination.
2. Plusieurs groupes de travail ont été formés pour intégrer l'EDI dans les pratiques et politiques du SPVM afin de favoriser l'attraction et la rétention de profils diversifiés.
3. Un accompagnement a été offert aux réseaux de soutien internes²⁶. Ces regroupements d'employé(e)s sont des réseaux autonomes d'entraide qui contribuent à ce que l'organisation soit un environnement professionnel caractérisé par l'équité, la diversité et l'inclusion et exempt de toutes formes de discrimination.
4. Des actions ont été menées afin de promouvoir la diversité au sein du SPVM notamment par des présentations, des participations à des comités internes et externes et des forums sur l'équité et l'inclusion.

En somme, le SPVM a mis en place une série d'initiatives et d'actions pour créer un environnement professionnel équitable, diversifié et inclusif, tout en luttant contre le racisme et la discrimination.

²⁶ Au moment de publier ce rapport, le SPVM compte quatre réseaux de soutien internes : le comité diversité sexuelle et de genre (CDSG), le regroupement des employé.e.s Noir.e.s et Afro-descendant.e.s du SPVM (RENA), le réseau de policiers et de civils arabophones du SPVM (RPCA) et le comité d'ambassadrices de la condition féminine au SPVM (PluriELLES).

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Le SPVM fait annuellement plus d'un million d'interventions, qu'elles soient en réponse à un appel d'urgence au 911 ou initiées par les policières et policiers en plus des nombreux événements publics qui se déroulent sur le territoire montréalais (plus de 2 500 services d'ordre en 2023). Le personnel policier dispose d'un ensemble d'outils qu'il peut utiliser, au besoin, lors d'interventions individuelles ou en gestion de foule. Ces outils sont spécifiques à chaque situation et diffèrent selon la nature de l'intervention.

UTILISATION DES ARMES INTERMÉDIAIRES PAR L'EFFECTIF POLICIER

	2022	2023	Variation 2022/2023
AÉROSOL CAPSIQUE	319	369	+
BÂTON TÉLESCOPIQUE	68	56	-
ARME À IMPULSION ÉLECTRIQUE	484	586	+
Démonstration	430	492	+
Projection	52	90	+
Contact	2	4	+
ARME INTERMÉDIAIRE D'IMPACT À PROJECTILES	6	17	+
IRRITANT CHIMIQUE			
Nombre d'événements	6	31	+
Nombre d'utilisations	12	41	+

UTILISATION DE L'ARME À FEU PAR LES POLICIÈRES ET LES POLICIERS

	2022	2023	Variation 2022/2023
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS²⁷	2	4	+
Personnes blessées	0	0	=
Personnes décédées	2	0	-

COMPILATION DU NOMBRE DE SERVICES D'ORDRE

	2022	2023	Variation 2022/2023
Manifestations	470	554	+
Autres services d'ordre	1 489	2 023	+
TOTAL DES SERVICES D'ORDRE	1 959	2 577	+

²⁷ Dès qu'un(e) citoyen(ne) ou un(e) suspect(e) est blessé pendant une intervention policière, le dossier est soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales et doit faire l'objet d'une enquête par le Bureau des enquêtes indépendantes.



POURSUITES POLICIÈRES DE VÉHICULES

	2022	2023	Variation 2022/2023
NOMBRE DE POURSUITES POLICIÈRES	25	21	-
NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	0	0	=
NOMBRE DE PERSONNES BLESSÉES AU COURS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE	4	2	-
Suspect(e)s	3	1	-
Policier(-ière)s	0	0	=
Citoyen(ne)s	1	1	=
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	9	5	-
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DU SPVM	1	0	-
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE D'UNE PERSONNE SUSPECTE	8	5	-
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DE CITOYEN(NE) OU UN PIÉTON(NE)	5	2	-

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

La sécurité routière constitue plus que jamais une des priorités du SPVM et de chacun de ses PDQ. Au-delà des statistiques, ce sont des drames qui se jouent. Le SPVM travaille sans relâche afin d'assurer que le réseau routier soit un endroit sécuritaire pour l'ensemble des usagères et usagers, et notamment pour les personnes les plus vulnérables. Les unités de gendarmerie s'affairent, chaque jour, à veiller au respect du Code de la sécurité routière, et à effectuer des opérations ponctuelles répondant à des problématiques locales ainsi qu'à des situations accidentogènes récurrentes. Les infractions aux intersections, la distraction lors de la conduite, la vitesse et le non-port de la ceinture de sécurité constituent les principaux problèmes en matière de sécurité routière.

En 2023, comme chaque année, le SPVM a déployé un calendrier d'opérations corporatives et a participé avec l'ensemble des services de police du Québec aux Opérations Nationales Concertées (ONC). Ces campagnes d'envergure ont notamment ciblé :

- le partage de la route,
- l'alcool et les drogues au volant,
- la vitesse excessive,
- la distraction et les comportements imprudents.

Signalons également que le SPVM a innové en 2023 dans le cadre du projet « radar vivant », avec la participation d'élèves lors de la rentrée scolaire, dans le but de provoquer une conscientisation immédiate sur les dangers de la vitesse excessive en zone scolaire.



En moyenne chaque année, sept collisions sur 10 comportent exclusivement des dommages matériels (71,0 % en 2023) et près de 30 %, des blessé(e)s légers. Malheureusement, près de 1 % des collisions recensées annuellement implique une personne blessée gravement ou décédée.

Le SPVM réitère l'importance qu'il accorde à la sécurité routière et accentuera ses efforts en prévention et en répression afin d'influencer les comportements des usagères et usagers de la route en 2024.



COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ

Nature des collisions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	24 (24)	28 (28)	29 (30)	25 (25)	30 (31)	29 (29)	-3,3 (-6,5)	6,6 (5,1)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves	166	132	136	106	127	130	2,4	-2,5
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers	4 644	4 479	3 006	4 060	4 259	4 425	3,9	8,2
							2022/2023	2023/ moyenne 4 ans ²⁸ (%)
Nombre de collisions avec dommages matériels	26 803	14 660	10 100	10 036	11 261	11 237	-0,2	-2,4
TOTAL	31 637	19 299	13 271	14 227	15 676	15 821	0,9	1,3

Source : SAAQ. Données 2023 confirmées en date du 22 avril 2024.

Depuis la baisse importante observée en 2020, on remarque une augmentation graduelle du nombre de collisions sur le territoire montréalais, celui-ci se rapprochant des volumes observés avant la pandémie. Plus spécifiquement, le nombre de collisions avec dommages matériels a diminué de 2,4 % en 2023 par rapport à la moyenne des quatre dernières années et présente un volume très semblable à celui de 2022. Le nombre de collisions avec blessé(e)s légers présente une augmentation de 8,2 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 3,9 % par rapport à 2022. Pour ces deux catégories de collisions, on observe essentiellement un retour à des volumes similaires à ceux d'avant 2020. On peut penser que le retour au travail en mode hybride a pu influencer le bilan routier de 2023 et continuera de le faire au cours des prochaines années.

L'année 2023 présente malheureusement une augmentation de 6,6 % des collisions mortelles et de 5,1 % des décès comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Lorsque comparé à 2022 toutefois, cet aspect du bilan routier de 2023 s'est légèrement amélioré et présente une diminution de 3,3 % des collisions mortelles et de 6,5 % des décès. Le nombre de collisions avec blessé(e)s graves a diminué de 2,5 % par rapport à la moyenne de 2018 à 2022, malgré une augmentation de 2,4 % de 2022 à 2023.

²⁸ En raison de changements importants dans les pratiques de comptabilisation des délits de fuite, il serait erroné d'interpréter certaines statistiques de l'année 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) offre, depuis décembre 2018, diverses options à la population pour prouver qu'elle a communiqué avec un corps de police. Le changement d'orientation et le passage vers les codes 9000 au Module d'information policière (MIP), en décembre 2019, expliquent la variation importante des statistiques à partir de l'année 2019. Ainsi, cela fait en sorte que plusieurs délits de fuite qui étaient auparavant comptabilisés au Code de la sécurité routière sont maintenant comptabilisés dans la catégorie associée au Code criminel. D'un autre côté, un délit de fuite matériel sans aucun indice sur le plan des enquêtes n'est maintenant plus comptabilisé.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - CYCLISTES

Nature des collisions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	3 (3)	0 (0)	1 (1)	5 (5)	1 (1)	2 (2)	100,0 (100,0)	--
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	20 (20)	11 (11)	22 (21)	23 (23)	21 (20)	21 (20)	0,0 (0,0)	8,2 (5,3)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	587 (581)	533 (533)	445 (442)	574 (577)	543 (541)	620 (622)	14,2 (15,0)	15,6 (16,3)
TOTAL	610 (605)	544 (544)	468 (464)	602 (605)	565 (562)	643 (644)	13,8 (14,6)	15,3 (15,8)

Source : SAAQ. Données 2023 confirmées en date du 22 avril 2024.

Montréal étant une ville favorisant le transport actif, le SPVM se fait un devoir d'assurer une saine cohabitation de toutes les usagères et de tous les usagers de la route, et travaille en ce sens. En collaboration avec ses partenaires, le SPVM analyse chaque collision ainsi que les facteurs y étant liés afin d'apporter des solutions concrètes lorsque des problèmes sont identifiés.

Chaque année, plus de neuf collisions sur 10 impliquant des cyclistes comportent des blessures légères, un peu plus de 3 % comportent des blessures graves et moins de 1 %, un décès. L'année 2023 aura été marquée par une augmentation du nombre de collisions impliquant des cyclistes tant lorsque comparé avec 2022 qu'avec la moyenne des cinq dernières années. Parmi les collisions impliquant des cyclistes en 2023, on déplore deux décès, 20 personnes blessées gravement et 622 blessées légèrement.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - PIÉTONNES ET PIÉTONS

Nature des collisions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	18 (18)	24 (24)	18 (18)	11 (11)	20 (20)	15 (15)	-25,0 (-25,0)	-17,6 (-17,6)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	87 (89)	68 (74)	22 (21)	40 (46)	70 (71)	57 (64)	-18,6 (-9,9)	-0,7 (6,3)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	1 064 (1 112)	1 065 (1 093)	635 (655)	756 (767)	861 (884)	953 (972)	10,7 (10,0)	8,8 (7,7)
TOTAL	1 169 (1 219)	1 157 (1 191)	705 (724)	807 (824)	951 (973)	1 025 (1 051)	7,8 (8,0)	7,0 (6,6)

Source : SAAQ. Données 2023 confirmées en date du 22 avril 2024.

En 2023, neuf collisions sur 10 impliquant des piétonnes et des piétons comportaient des blessures légères, un peu plus de 5 % comportaient des blessures graves et moins de 2 %, un décès.

Depuis la baisse importante observée en 2020 en raison de la pandémie, on observe une augmentation graduelle du nombre de collisions impliquant des piétonnes et des piétons. L'année 2023 s'inscrit dans cette tendance et présente une augmentation de 7,0 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 7,8 % depuis 2022, se rapprochant ainsi des volumes observés avant 2020. Parmi les collisions impliquant des piétonnes et des piétons en 2023, 15 personnes ont perdu la vie, 64 ont été blessées gravement et 972 ont subi des blessures légères.



De la nouveauté pour le Module Enquêtes collisions

L'arrivée de la nouvelle structure du SPVM en octobre 2023 a permis au Module Enquêtes collisions (MEC) de bonifier son offre de service en relevant désormais des enquêtes criminelles. Ses membres bénéficient ainsi de formations supplémentaires et de techniques d'enquête plus spécialisées.

INFRACTIONS ROUTIÈRES

						Variation	
Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2022/2023	2023/ moyenne 4 ans (%)
CONDUITE DANGEREUSE							
Conduite dangereuse causant la mort	1	1	3	0	2	--	60,0
Conduite dangereuse causant des lésions corporelles	10	15	14	12	16	33,3	25,5
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	63	82	143	154	371	140,9	235,7
TOTAL PARTIEL	74	98	160	166	389	134,3	212,4
CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES							
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort	0	0	1	2	0	--	-100,0
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles	20	20	18	23	23	0,0	13,6
Conduite avec facultés affaiblies	2 076	1 259	1 124	1 412	1 346	-4,7	-8,3
TOTAL PARTIEL	2 096	1 279	1 143	1 437	1 369	-4,7	-8,0
CONDUITE D'UN VÉHICULE À MOTEUR PENDANT UNE INTERDICTION							
Code criminel	167	101	101	113	86	-23,9	-28,6
TOTAL PARTIEL	167	101	101	113	86	-23,9	-28,6
DÉLIT DE FUITE							
Code criminel	1 412	4 371	4 634	5 164	5 502	6,5	41,2
Code de la sécurité routière	5 130	294	293	326	381	16,9	-74,8
TOTAL PARTIEL	6 542	4 665	4 927	5 490	5 883	7,2	8,8
TOTAL GLOBAL	8 879	6 143	6 331	7 206	7 727	7,2	8,2

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

Le nombre d'infractions routières rapportées au SPVM en 2023 présente une augmentation de 8,2 % par rapport à la moyenne des quatre dernières années et de 7,2 % par rapport à 2022. Plus spécifiquement, on remarque une hausse importante des événements de conduite dangereuse sur le territoire du SPVM en 2023 et celle-ci est due à l'augmentation des événements de conduite dangereuse d'un véhicule à moteur sans blessé. À l'heure actuelle, l'hypothèse la plus probable est que la hausse observée depuis 2021 pourrait être liée à la recrudescence des vols de véhicule. En 2023, on déplore également deux événements de conduite dangereuse causant la mort et 16 événements de conduite dangereuse causant des lésions.

Les événements de conduite avec facultés affaiblies, quant à eux, ont diminué en 2023 par rapport à 2022 et par rapport à la moyenne des quatre dernières années. D'année en année, les événements de conduite avec facultés affaiblies sans blessé représentent plus de 98 % des événements de cette catégorie d'infractions et pour l'année 2023, ceux-ci sont en baisse de 4,7 % par rapport à 2022 et de 8,0 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2022. Les événements de conduite d'un véhicule à moteur pendant une interdiction présentent également une diminution en 2023.

Les délits de fuite représentent la catégorie d'infractions routières la plus fréquemment rapportée au SPVM. En effet, plus de trois infractions routières sur quatre (76,1 %) signalées sur le territoire du SPVM en 2023 faisaient partie de cette catégorie. Les délits de fuite présentent une augmentation de 7,2 % en 2023 par rapport à l'année 2022 et de 8,8 % par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Autre ²⁹	Total SPVM
Infractions en mouvement	54 112	31 251	48 819	33 055	27 730	194 967
Infractions de vitesse	14 328	3 019	7 769	8 926	21 446	55 488
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	17 686	25 004	22 472	16 327	8 957	90 446
TOTAL	86 126	59 272	79 060	58 308	58 133	340 901

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 19 février 2024.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR ANNÉE

Infractions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Infractions en mouvement	332 633	242 007	169 015	209 398	201 336	194 967	-3,2	-15,6
Infractions de vitesse	87 839	59 431	50 711	62 358	47 770	55 488	16,2	-10,0
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	204 054	164 287	112 325	122 819	110 727	90 446	-18,3	-36,7
TOTAL	624 526	465 725	332 051	394 575	359 833	340 901	-5,3	-21,7

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI).

²⁹ Il s'agit des constats d'infraction émis par les policiers d'unités autres que les PDQ (Section de la sécurité routière, Section soutien et interventions spécialisées, Section des patrouilles spécialisées, etc.)



SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (SRPI)

Constats d'infraction émis	2020	2021	2022	2023 ³⁰	Variation 2022/2023
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROITS D'IMMATRICULATION	1 557	3 254	3 175	327	-89,7
Véhicule non immatriculé au nom du propriétaire	5	2	9	0	--
Immatriculation impayée à l'échéance	1 112	1 939	1 888	163	-91,4
Immatriculation impayée à la suite d'une renonciation	92	259	220	28	-87,3
Interdiction de circuler	348	1 054	1 058	136	-87,1
INFRACTIONS RELATIVES AUX PERMIS DE CONDUIRE	515	1 446	1 377	149	-89,2
Non titulaire de permis de la classe appropriée	42	78	134	16	-88,1
Permis impayé	213	549	502	43	-91,4
Sanction amende impayée ou autres (sauf Code criminel et points d'inaptitude)	240	734	676	87	-87,1
Sanction (Code criminel)	2	7	4	0	--
Sanction (points d'inaptitude)	18	78	61	3	-95,1
AUTRES INFRACTIONS	533	1 113	897	111	-87,6
TOTAL	2 605	5 813	5 449	587	-89,2

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX CYCLISTES, AUX PIÉTONNES ET AUX PIÉTONS

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation	
							2022/2023	2023/ moyenne 5 ans (%)
Cyclistes	12 285	8 685	5 296	7 012	7 124	8 449	+	4,6
Piéton(nes)	22 826	15 214	8 761	7 786	6 001	5 212	-	-57,0
TOTAL	35 111	23 899	14 057	14 798	13 125	13 661	+	-32,4

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 18 janvier 2024.

³⁰ La diminution du nombre de constats d'infraction émis à l'aide du SRPI est liée au changement du système informatique de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) au printemps 2023.

STATISTIQUES ADMINISTRATIVES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Provenance des demandes	2022	2023	Variation 2022/2023
Citoyen(ne)s, avocat(e)s et journalistes	3 608	4 355	20,7
Compagnies d'assurances	2 752	2 206	-19,8
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	135	164	21,5
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	44	44	0,0
Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)	113	167	47,8
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	614	922	50,2
Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)	83	58	-30,1
Corps de police	316	550	74,1
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	91	121	33,0
Service correctionnel Canada (SCC)	307	184	-40,1
Demandes de partenaires internes (CM, SIM, VDM et autres villes liées)	68	149	119,1
Citations à comparaître (TAL, IVAC, MSS, TAT, etc.)	103	64	-37,9
Autres demandeurs	122	134	9,8
TOTAL	8 356	9 118	9,1

Types de demandes	2022	2023	Variation 2022/2023
Documents contenant des renseignements personnels	8 183	8 915	8,9
Documents administratifs	173	203	17,3
TOTAL	8 356	9 118	9,1



Saviez-vous que ?

Chaque année, près de 98 % des demandes d'accès à l'information reçues par le SPVM visent des documents contenant des renseignements personnels. Ces demandes exigent une analyse et un caviardage rigoureux afin de protéger les renseignements qui pourraient mettre à risque la vie privée et/ou la sécurité des individus.

En raison de la mise en place d'un nouveau système de suivi des demandes d'accès à l'information au début de l'année 2023, les deux tableaux suivants présentent le portrait des demandes d'accès à l'information reçues en 2023 et traitées avant la fin de l'année. En effet, chaque année, un certain nombre de demandes ne peut être traité avant la fin de l'année et est donc transféré pour traitement l'année suivante.

Délai de traitement des demandes en 2023	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
0 à 20 jours	2 602 (36,1)	32 (23,9)	2 634 (35,9)
21 à 30 jours	314 (4,4)	15 (11,2)	329 (4,5)
31 jours et plus	4 289 (59,5)	87 (64,9)	4 376 (59,6)
TOTAL	7 205 (100,0)	134 (100,0)	7 339 (100,0)

Décisions rendues par le SPVM en 2023	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
Autorisée	221 (3,1)	24 (17,9)	235 (3,2)
Partiellement autorisée	4 553 (63,2)	46 (34,3)	4 599 (62,7)
Refusée	1 010 (14,0)	36 (26,9)	1 046 (14,3)
Autres	1 431 (19,9)	28 (20,9)	1 459 (19,9)
TOTAL	7 205 (100,0)	134 (100,0)	7 339 (100,0)

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SERVICE AUX CITOYENS

Nombre de dossiers ouverts	2022	2023	Variation 2022/2023
Plaintes	2 182	2 136	-
Commentaires ³¹	734	613	-
Demandes d'information	945	483	-
TOTAL	3 861	3 232	-

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nombre d'accidents ³²	2022 ³³	2023	Variation 2022/2023
Policier(-ière)s	685	243	-
Employé(e)s civil(e)s	20	21	+
TOTAL	705	264	-

LE DON D'ORGANES ET LE PERSONNEL DU SPVM

Contribution du SPVM à l'association canadienne des dons d'organes et de tissus	2022	2023	Variation 2022/2023
Transport d'organes et d'équipes médicales	229	271	+
Nombre de policières et de policiers bénévoles	140	165	+

³¹ Incluant les félicitations.

³² Selon la date à laquelle les données sont extraites, elles peuvent fluctuer. Elles peuvent, à titre d'exemple, varier s'il y a des contestations judiciaires ou encore s'il y a apparition de lésions au fil du temps.

³³ Statistique mise à jour pour l'année 2022.

LOI SUR LA POLICE

ALLÉGATIONS D'INFRACTION CRIMINELLE³⁴

	2022 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2022)
TOTAL DU NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS DE NATURE CRIMINELLE	119	119	125
NOMBRE DE DOSSIERS EN TRAITEMENT	48	11	59
NOMBRE DE DOSSIERS FERMÉS	71	108	65
Enquêtes avec mise en accusation (MEA) (policier(-ière)s du SPVM)	5	7	3
Enquêtes MEA (policier(-ière)s autres que du SPVM)	0	0	1
Enquêtes sans mise en accusation (SMA) / inactives / non fondées (policier(-ière)s du SPVM)	52	81	56
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (policier(-ière)s autres que du SPVM)	13	19	3
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes inconnues)	0	0	0
Enquêtes MEA (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	0	0	0
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	1	1	3
DOSSIERS COMPLÉTÉS PAR LE PROCESSUS JUDICIAIRE			
Policier(-ière)s du SPVM trouvés coupables	0	3	0
Policier(-ière)s du SPVM trouvés non coupables	0	1	0
Policier(-ière)s autres que du SPVM trouvés coupables	0	0	0
Policier(-ière)s autres que du SPVM trouvés non coupables	0	0	0
Personnes autres que des policier(-ière)s trouvées coupables	0	0	0
Personnes autres que des policier(-ière)s trouvées non coupables	0	0	0
DOSSIERS TRAITÉS PAR CATÉGORIES DE PERSONNES			
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) du SPVM	0	0	2
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) autre que du SPVM	19	19	14
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) inconnue	1	1	1
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) non assujettie à la <i>Loi sur la police</i>	1	1	4
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) du SPVM qui fait l'objet d'une enquête par un autre corps de police	98	98	104

³⁴ Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.
Note : Les dossiers d'allégations criminelles ont été transférés officiellement à la Sûreté du Québec (SQ) le 22 mars 2017.
Depuis, la SQ poursuit le traitement des dossiers de nature criminelle.



APPLICATION DE L'ARTICLE 119³⁵ DE LA LOI SUR LA POLICE

	2022 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2023)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS³⁶	0	0	1
NOMBRE DE CAUSES TERMINÉES	0	0	1
Nombre de causes ayant entraîné une suspension disciplinaire (nombre de jours)	0	0	0
Nombre de destitutions	0	0	0
Nombre de pertes de juridiction	0	0	1
NOMBRE DE CAUSES EN SUSPENS (CAUSES EN APPEL) OU REPORTÉES	0	0	0

35 1^{er} alinéa de l'article 119 de la *Loi sur la police* : Est automatiquement destitué tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un acte ou d'une omission visé au paragraphe 3^o de l'article 115, poursuivable uniquement par voie de mise en accusation.

2^e alinéa : Doit faire l'objet d'une sanction disciplinaire de destitution tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un tel acte ou d'une telle omission, poursuivable, soit sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, soit par voie de mise en accusation, à moins qu'il ne démontre que des circonstances particulières justifient une autre sanction.

36 Aucun dossier ouvert en vertu du 1^{er} alinéa.

RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIÈRES ET DES POLICIERS DU SPVM

	2022 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2023)
NOMBRE DE DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS³⁷	59	65	92
Nombre de dossiers en traitement ou en attente	21	25	40
Nombre de dossiers en attente d'audition	14	2	5
Nombre de dossiers terminés	24	38	47
Classés non fondés	7	8	10
Classés SMA: acte de gestion	1	4	8
Classés SMA: article 14	2	3	5
Classés SMA	1	1	5
Classés SMA: perte de juridiction	0	2	0
Classés SMA: prescription (article 16)	0	0	0
Classés MEA: gestionnaire (article 17)	13	20	9
Classés MEA: officier de poursuite (SAI)	0	0	2
Classés inactifs	0	0	8
NOMBRE DE POLICIERS CONCERNÉS PAR LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS	75	84	109
SANCTIONS LIÉES AUX DOSSIERS AVEC MEA FERMÉS			
Nombre de réprimandes	17	23	3
Nombre de journées de suspension disciplinaire	12	20	39
Nombre de mutations disciplinaires	0	0	0
Nombre de rétrogradations	0	0	0
Nombre de destitutions	0	0	0
NOMBRE DE DEMANDES DE RADIATIONS DE SANCTIONS	24	24	22
Nombre de demandes accordées	20	20	19
Nombre de demandes accordées en partie	0	0	0
Nombre de demandes refusées ou reportées	4	4	3

DÉONTOLOGIE³⁸ ET BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES³⁹

	2022	2023	Variation 2022/2023
DÉONTOLOGIE			
Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière	566	668	+
BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES			
Ouvertures de dossier	13	6	-

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux publications du [Commissaire à la déontologie policière](#) et du [Bureau des enquêtes indépendantes](#).

³⁷ Pour l'année 2022, 6 dossiers en allégations criminelles furent traités en discipline depuis la publication du dernier rapport annuel. Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

³⁸ Depuis 2018, les statistiques proviennent du Commissaire à la déontologie policière.

³⁹ Depuis 2017, les statistiques proviennent du Bureau des enquêtes indépendantes.

LA FEUILLE DE ROUTE DU SPVM

Le SPVM se dote d'une planification stratégique pour la période de 2024 à 2026. Au cours des dernières années, divers exercices d'analyse et de consultations internes et externes ont été menés dans le but de mieux cibler les préoccupations et les attentes des citoyennes et citoyens, des partenaires et des employé(e)s envers le Service. Suivant ce processus, les orientations suivantes ont été retenues :

ORIENTATION 1 :

Se mériter la confiance de la population, de toutes les populations

Cette orientation vise à renforcer le lien sacré entre la population et les policiers(-ières), permettant d'établir un respect mutuel, une meilleure connaissance de l'autre et une réciprocité dans les échanges. Ce lien sacré réfère à la relation de confiance qui est essentielle à la légitimité du travail policier. Pour être efficaces, les policiers(-ières) doivent pouvoir compter sur l'appui des populations, comprendre leurs réalités et faire preuve d'équité, de professionnalisme et d'un savoir-être irréprochable. De plus, les populations sont en droit d'être servies par un corps de police en qui elles ont confiance et qui représente la diversité de la métropole. En se méritant la confiance des citoyen(ne)s, cela signifie qu'elle ne doit jamais être tenue pour acquise et qu'elle nous est accordée en vertu de nos actions et de nos comportements au quotidien.

ORIENTATION 2 :

Être rassurant pour la population et craint du monde criminel

Cette orientation met en lumière l'importance de renforcer le sentiment de sécurité de la population montréalaise tout en agissant sur la criminalité de manière proactive. Si la prévention constitue une part essentielle de nos interventions, la dissuasion et la répression demeurent essentielles. À cet effet, le SPVM souhaite envoyer un message clair au monde criminel, à savoir qu'il n'est pas le bienvenu sur son territoire.

Les actions du SPVM doivent avoir un effet dissuasif sur le monde criminel et rassurant pour les citoyen(ne)s afin que Montréal demeure une ville sécuritaire, où il fait bon vivre et non pas une ville appréciée du monde criminel. Pour rassurer la population, le Service compte élargir son offre de service en permettant aux

citoyen(ne)s d'entrer plus facilement en contact avec un(e) policier(-ière) tout en ayant accès à des services adaptés aux réalités contemporaines. En outre, des activités de prévention et de communication qui concernent autant des enjeux touchant l'ensemble du territoire que des enjeux locaux permettront d'accroître le sentiment de sécurité des populations. Finalement, le développement de pratiques innovantes et d'expertises de pointe en matière de sécurité publique permettront au SPVM de mieux répondre aux problématiques criminelles, sociales et de sécurité routière et d'envoyer un message clair aux individus et aux groupes criminalisés.

ORIENTATION 3 :

Retrouver pleinement la capacité d'agir

Pour mieux servir les citoyen(ne)s et mobiliser son personnel, une organisation se doit d'être robuste, autonome et à la fine pointe des connaissances et des technologies. Confronté à d'importants défis en matière criminelle, financière, technologique et sociale et dans un souci de s'adapter aux nouvelles réalités, le SPVM doit mettre en place les conditions essentielles à la réalisation de sa mission tout en faisant preuve d'agilité et d'efficacité. En retrouvant pleinement sa capacité d'agir, c'est tout l'engagement et la fierté du personnel policier et civil qui seront ravivés et, par le fait même, excellence du service aux citoyen(ne)s. Cette orientation est indispensable à la réalisation des deux premières orientations.

Ces trois grandes orientations ne peuvent être atteintes qu'avec la participation de tout le personnel du SPVM, tant civil que policier, de partenaires engagé(e)s ainsi que de citoyen(ne)s. Le SPVM demeure conscient des défis à relever et des efforts à poursuivre, tout en étant optimiste puisque, tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

Le SPVM tient à remercier toutes les populations pour leur confiance.



Annexe :

Tableaux détaillés sur la criminalité

ANNEXE

CRIMINALITÉ PAR MOIS

Infractions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE													
Homicides	1	1	11	0	4	2	4	2	2	2	2	0	31
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	3
Tentatives de meurtre	9	7	8	7	6	8	20	7	10	9	2	17	110
Voies de fait	1 221	1 234	1 407	1 474	1 646	1 732	1 633	1 584	1 613	1 576	1 436	1 378	17 934
Agressions sexuelles	155	177	200	172	207	211	189	150	202	182	195	142	2 182
Vols qualifiés	267	206	288	228	277	264	272	259	282	266	277	225	3 111
Autres infractions contre la personne	548	595	634	622	728	715	685	612	633	670	635	561	7 638
TOTAL PARTIEL	2 201	2 220	2 548	2 503	2 868	2 933	2 803	2 614	2 742	2 705	2 547	2 325	31 009
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ													
Crimes d'incendie	29	30	44	58	76	66	48	36	35	46	39	31	538
Introductions par effraction	535	410	505	496	526	485	540	608	624	717	620	480	6 546
Vols de véhicules à moteur	932	802	961	1 002	1 115	1 071	1 143	1 233	910	936	873	778	11 756
Vols simples	1 876	1 592	1 920	1 890	2 365	2 289	2 331	2 388	2 306	2 298	2 340	2 022	25 617
Possession de biens volés	66	49	45	70	79	96	60	93	84	75	60	64	841
Fraudes	743	739	930	779	918	799	857	973	817	927	998	965	10 445
Méfais	444	377	523	521	570	493	583	642	568	619	696	605	6 641
TOTAL PARTIEL	4 625	3 999	4 928	4 816	5 649	5 299	5 562	5 973	5 344	5 618	5 626	4 945	62 384
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL													
Infractions relatives aux armes à feu	38	25	43	38	52	61	47	49	40	47	45	33	518
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	554	484	522	509	665	565	589	622	547	580	590	553	6 780
Autres infractions	118	86	108	115	101	126	134	139	134	134	108	69	1 372
TOTAL PARTIEL	710	595	673	662	818	752	770	810	721	761	743	655	8 670
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	7 536	6 814	8 149	7 981	9 335	8 984	9 135	9 397	8 807	9 084	8 916	7 925	102 063
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS													
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	133	185	140	145	126	143	175	166	146	144	143	117	1 763
Infractions aux lois fédérales	11	8	3	5	22	66	64	48	39	10	13	1	290
Infractions aux lois provinciales	14	26	31	35	32	36	33	35	36	52	38	33	401
Règlements municipaux	432	451	666	729	797	930	902	860	754	578	594	424	8 117
TOTAL PARTIEL	590	670	840	914	977	1 175	1 174	1 109	975	784	788	575	10 571
TOTAL GLOBAL	8 126	7 484	8 989	8 895	10 312	10 159	10 309	10 506	9 782	9 868	9 704	8 500	112 634

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

CRIMINALITÉ PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE					
Homicides	7	13	7	4	31
Autres infractions entraînant la mort	0	0	1	2	3
Tentatives de meurtre	19	18	22	51	110
Voies de fait	4 808	4 320	4 421	4 385	17 934
Agressions sexuelles	539	490	519	634	2 182
Vols qualifiés	753	778	808	772	3 111
Autres infractions contre la personne	2 168	1 566	1 802	2 102	7 638
TOTAL PARTIEL	8 294	7 185	7 580	7 950	31 009
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ					
Crimes d'incendie	156	122	88	172	538
Introductions par effraction	1 556	1 794	1 861	1 335	6 546
Vols de véhicules à moteur	3 703	2 479	3 084	2 490	11 756
Vols simples	6 361	8 359	6 123	4 774	25 617
Possession de biens volés	197	243	202	199	841
Fraudes	3 118	1 928	2 829	2 570	10 445
Méfais	1 775	1 934	1 524	1 408	6 641
TOTAL PARTIEL	16 866	16 859	15 711	12 948	62 384
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL					
Infractions relatives aux armes à feu	196	108	85	129	518
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 511	1 973	1 555	1 741	6 780
Autres infractions	235	616	190	331	1 372
TOTAL PARTIEL	1 942	2 697	1 830	2 201	8 670
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	27 102	26 741	25 121	23 099	102 063
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS					
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	401	680	316	366	1 763
Infractions aux lois fédérales	126	87	22	55	290
Infractions aux lois provinciales	108	102	103	88	401
Règlements municipaux	1 224	3 735	2 232	926	8 117
TOTAL PARTIEL	1 859	4 604	2 673	1 435	10 571
TOTAL GLOBAL	28 961	31 345	27 794	24 534	112 634

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

ANNEXE

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION OUEST

Infractions	1	3	4	5	7	8	9	13	26	55 ⁴⁰	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE											
Homicides	0	0	0	1	1	3	0	0	2	0	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	0	4	0	3	4	1	1	1	5	0	19
Voies de fait	151	489	158	404	577	563	710	577	1 144	35	4 808
Agressions sexuelles	24	51	26	52	71	58	71	63	118	5	539
Vols qualifiés	27	73	26	53	108	62	94	118	191	1	753
Autres infractions contre la personne	86	232	90	183	259	282	328	267	420	21	2 168
TOTAL PARTIEL	288	849	300	696	1 020	969	1 204	1 026	1 880	62	8 294
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ											
Crimes d'incendie	9	16	8	9	41	22	17	13	21	0	156
Introductions par effraction	93	115	77	122	260	140	197	155	394	3	1 556
Vols de véhicules à moteur	143	226	187	846	795	217	347	307	609	26	3 703
Vols simples	193	457	222	768	878	569	784	840	1 539	111	6 361
Possession de biens volés	4	35	6	12	34	14	18	22	52	0	197
Fraudes	182	324	171	294	469	185	443	387	649	14	3 118
Méfais	71	140	66	159	326	160	253	206	392	2	1 775
TOTAL PARTIEL	695	1 313	737	2 210	2 803	1 307	2 059	1 930	3 656	156	16 866
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL											
Infractions relatives aux armes à feu	1	9	4	10	11	11	17	9	5	119	196
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	35	136	32	88	129	187	290	202	390	22	1 511
Autres infractions	10	14	11	26	47	21	26	28	42	10	235
TOTAL PARTIEL	46	159	47	124	187	219	333	239	437	151	1 942
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1 029	2 321	1 084	3 030	4 010	2 495	3 596	3 195	5 973	369	27 102
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS											
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	6	33	8	39	26	74	89	38	85	3	401
Infractions aux lois fédérales	36	18	0	7	5	46	0	2	3	9	126
Infractions aux lois provinciales	4	8	3	9	19	8	28	6	23	0	108
Règlements municipaux	47	96	26	135	59	250	247	68	296	0	1 224
TOTAL PARTIEL	93	155	37	190	109	378	364	114	407	12	1 859
TOTAL GLOBAL	1 122	2 476	1 121	3 220	4 119	2 873	3 960	3 309	6 380	381	28 961

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023

40 55: Unité aéroportuaire.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION SUD

Infractions	12	15	16	20	21	22	50 ⁴¹	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	2	0	0	1	8	2	0	13
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	5	2	0	2	7	1	1	18
Voies de fait	362	690	572	760	838	626	472	4 320
Agressions sexuelles	43	89	64	111	84	65	34	490
Vols qualifiés	77	115	64	155	151	150	66	778
Autres infractions contre la personne	106	342	273	275	278	197	95	1 566
TOTAL PARTIEL	595	1 238	973	1 304	1 366	1 041	668	7 185
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	7	34	14	22	19	20	6	122
Introductions par effraction	137	427	164	289	353	414	10	1 794
Vols de véhicules à moteur	246	413	208	729	674	209	0	2 479
Vols simples	744	1 009	635	2 241	2 534	1 044	152	8 359
Possession de biens volés	23	42	24	26	69	54	5	243
Fraudes	177	339	353	461	323	251	24	1 928
Méfais	141	306	168	375	413	277	254	1 934
TOTAL PARTIEL	1 475	2 570	1 566	4 143	4 385	2 269	451	16 859
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	10	10	7	24	37	11	9	108
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	99	270	235	314	634	268	153	1 973
Autres infractions	16	28	23	442	50	28	29	616
TOTAL PARTIEL	125	308	265	780	721	307	191	2 697
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 195	4 116	2 804	6 227	6 472	3 617	1 310	26 741
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	39	55	31	120	272	90	73	680
Infractions aux lois fédérales	1	4	1	6	68	7	0	87
Infractions aux lois provinciales	3	14	10	30	28	16	1	102
Règlements municipaux	163	275	230	648	868	568	983	3 735
TOTAL PARTIEL	206	348	272	804	1 236	681	1 057	4 604
TOTAL GLOBAL	2 401	4 464	3 076	7 031	7 708	4 298	2 367	31 345

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

41 50 : Unité mètre.

ANNEXE

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION NORD

Infractions	10	27	30	31	35	38	44	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	1	0	1	1	0	1	3	7
Autres infractions entraînant la mort	1	0	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	3	1	5	3	0	4	6	22
Voies de fait	379	473	538	783	494	1 181	573	4 421
Agressions sexuelles	34	74	64	82	42	135	88	519
Vols qualifiés	75	115	81	122	105	185	125	808
Autres infractions contre la personne	129	217	203	332	216	398	307	1 802
TOTAL PARTIEL	622	880	892	1 323	857	1 904	1 102	7 580
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	11	9	15	9	11	19	14	88
Introductions par effraction	164	162	137	239	263	628	268	1 861
Vols de véhicules à moteur	313	475	365	419	231	936	345	3 084
Vols simples	528	614	560	980	661	1 895	885	6 123
Possession de biens volés	14	37	28	30	20	46	27	202
Fraudes	252	398	294	467	348	533	537	2 829
Méfais	111	205	174	202	187	431	214	1 524
TOTAL PARTIEL	1 393	1 900	1 573	2 346	1 721	4 488	2 290	15 711
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	8	13	17	5	10	20	12	85
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	152	195	166	175	264	389	214	1 555
Autres infractions	16	28	19	28	16	51	32	190
TOTAL PARTIEL	176	236	202	208	290	460	258	1 830
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 191	3 016	2 667	3 877	2 868	6 852	3 650	25 121
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	11	64	36	47	25	92	41	316
Infractions aux lois fédérales	2	3	1	3	8	4	1	22
Infractions aux lois provinciales	3	8	15	16	19	31	11	103
Règlements municipaux	46	187	128	201	203	1 347	120	2 232
TOTAL PARTIEL	62	262	180	267	255	1 474	173	2 673
TOTAL GLOBAL	2 253	3 278	2 847	4 144	3 123	8 326	3 823	27 794

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.

ANNEXE

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION EST

Infractions	23	39	42	45	46	48	49	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	0	1	1	0	1	0	1	4
Autres infractions entraînant la mort	0	1	0	0	0	0	1	2
Tentatives de meurtre	5	15	8	12	3	7	1	51
Voies de fait	567	1 306	600	292	336	878	406	4 385
Agressions sexuelles	77	133	63	41	48	118	154	634
Vols qualifiés	95	183	121	53	40	148	132	772
Autres infractions contre la personne	240	579	235	182	171	417	278	2 102
TOTAL PARTIEL	984	2 218	1 028	580	599	1 568	973	7 950
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	20	32	23	23	9	34	31	172
Introductions par effraction	334	295	137	66	74	295	134	1 335
Vols de véhicules à moteur	314	446	473	272	290	458	237	2 490
Vols simples	949	893	643	342	505	993	449	4 774
Possession de biens volés	55	54	34	6	8	23	19	199
Fraudes	293	449	450	240	326	506	306	2 570
Méfais	231	285	187	125	133	267	180	1 408
TOTAL PARTIEL	2 196	2 454	1 947	1 074	1 345	2 576	1 356	12 948
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	13	29	21	12	10	29	15	129
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	328	439	204	107	86	423	154	1 741
Autres infractions	42	43	36	14	11	42	143	331
TOTAL PARTIEL	383	511	261	133	107	494	312	2 201
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	3 563	5 183	3 236	1 787	2 051	4 638	2 641	23 099
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi sur les aliments et drogues</i>	66	82	58	11	10	85	54	366
Infractions aux lois fédérales	8	5	4	0	1	10	27	55
Infractions aux lois provinciales	8	20	16	2	1	22	19	88
Règlements municipaux	263	321	101	15	23	153	50	926
TOTAL PARTIEL	345	428	179	28	35	270	150	1 435
TOTAL GLOBAL	3 908	5 611	3 415	1 815	2 086	4 908	2 791	24 534

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2024.



SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT ANNUEL

2023

spvm.qc.ca